

Barfleur-Info



Printemps 2025



Mairie de Barfleur



Chères Barfleuraises, chers Barfleuraux,

Le Barfleur-Info 2025 vient, comme chaque année, vous rendre compte de la riche activité de la commune, des événements qui ont ponctué l'année passée et des projets à venir.

Il est l'occasion de féliciter et de remercier toutes celles et ceux qui sont à l'œuvre au sein de notre village et qui font la qualité de vie de notre commune.

Leurs actions menées avec implication et dévouement méritent un large satisfecit. Je pense à ce titre à tous les professionnels, pêcheurs, artisans, commerçants, restaurateurs, professions libérales, aux écoles des petits Barfleuraux, à l'EHPAD, aux campings et bien sûr à nos associations dont le dynamisme est si manifeste. Un grand coup de chapeau municipal à leurs dirigeants et à leurs bénévoles.

Il est l'occasion de souligner également l'appui de nos grands partenaires que sont l'État, la région Normandie, le département de la Manche, la communauté d'agglomération du Cotentin, tous quatre fidèles partenaires de nos projets.

Outre les services directs dont ils ont chacun la charge, ils contribuent d'une manière essentielle à nos investissements tant au niveau de leur ingénierie que de leur financement.

Le grand projet de réaménagement de l'espace portuaire montre à quel point l'intelligence collective est une réalité de notre territoire. C'est une qualité rare et un motif d'encouragement pour nous tous.

Ce Barfleur-Info se doit aussi de rendre hommage au travail réalisé par les employés de la commune et du camping qui manifestent au quotidien intelligence et compétence, patience et bienveillance. Tout notre village peut leur en être reconnaissant.

Pour conclure, il nous est agréable de saluer et de féliciter notre dorénavant Maire honoraire, Michel Mauger qui s'est tant dévoué pour son « Plus Beau Village de France ». Notre conseil lui est reconnaissant de tant d'années de vie municipale et de clairvoyance dans ses missions.

Je remercie personnellement tout notre conseil pour la solidarité qu'il a manifestée au printemps dernier, nos précieux conseillers délégués, mes deux indispensables adjoints et notre ami Michel qui reste encore très actif à nos côtés.

En clin d'œil final, permettez-moi d'exprimer un vœu qui m'est cher, celui de voir chaque concitoyenne et chaque concitoyen s'acquitter des devoirs qui relèvent de sa compétence : respecter les règles du PLU, nettoyer son linéaire de trottoir, ranger ses poubelles en dehors des jours de ramassage, ne pas confondre espace privé et espace public... Ce sont de petits efforts que nous devons tous par respect envers notre joli village. D'avance je vous en remercie.

Je me joins à tout notre conseil municipal pour souhaiter que la vie barfleuraise de 2025 vous soit douce et heureuse et vous assurer de notre sympathie et de notre dévouement.

Votre maire,
Christiane TINCELIN

Honorariat de Michel Mauger

Le dimanche 26 janvier dernier avait lieu, dans la salle du Mora, la traditionnelle cérémonie des vœux de la municipalité, en présence de nombreuses personnalités.



Christiane Tincelin, entourée des membres du conseil municipal, a tenu à rendre hommage à Michel Mauger pour ces vingt-quatre années d'engagement municipal dont dix années en qualité de maire de Barfleur. Tous ont apprécié de travailler à ses côtés et de le voir poursuivre en appui à l'équipe municipale est d'un grand secours.

Lors de cet événement, le parcours d'élu de Michel Mauger a été honoré : Jean Rampon, sous-préfet de Cherbourg, lui a remis son diplôme de maire honoraire de Barfleur, décrété par le préfet de la Manche.

Cet honorariat récompense toute l'expérience et l'engagement accumulés au fil des ans, des rencontres, des projets et des mandats au service des concitoyens.



Les trois sénateurs de la Manche, Béatrice Gosselin, Philippe Bas et Sébastien Fagnen, lui ont remis la prestigieuse médaille du Sénat, récompensant sa compétence et son dévouement pour Barfleur et ses habitants, avec une passion jamais démentie.

Les paroles amicales et chaleureuses et la reconnaissance que les sénateurs lui ont manifestées lors de cette cérémonie resteront gravées dans les mémoires.

Un très bel hommage riche en émotion !



Les réalisations 2024 et les projets 2025

Projet centre bourg 1

Requalifié « centre bourg 1 » -par symétrie avec le projet « centre bourg 2 » qui concernera l'aménagement de la rue Saint-Thomas-Becket, le projet de réaménagement de l'espace terrestre portuaire a creusé son sillon depuis notre édition de 2024 :

- ▶ Une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage a été signée, au profit de la commune, avec le département.
- ▶ Un comité de suivi du projet intégrant les partenaires de la commune (État et Département) a été constitué.
- ▶ Un assistant à maîtrise d'ouvrage, le cabinet Ingé-Infra, a été recruté.
- ▶ Une consultation de la population menée en septembre a emporté une grande adhésion et fourni un débat enrichissant.
- ▶ Un cahier des charges destiné au recrutement d'un maître d'œuvre a été établi en relation avec les partenaires et déposé en ligne fin novembre 2024.
- ▶ Une commission d'appel d'offres a eu lieu le 8 janvier 2025. Celle-ci a sélectionné, selon les critères fixés au cahier des charges, les trois candidats jugés les meilleurs sur les treize propositions reçues. Laure Planchais (Paris et Brest), Phytolab (Nantes) et Zenobia (Louvigny 14) ont été invités à remettre une offre approfondie. Une nouvelle commission se tiendra fin février afin de retenir une des trois propositions.
- ▶ Le maître d'œuvre ainsi sélectionné aura pour mission sur 2025 de définir le projet en concertation avec la commune et ses partenaires. Une nouvelle consultation de la population sera engagée dans cette phase.
- ▶ Le dernier semestre sera consacré à l'appel d'offres destiné aux entreprises pour la réalisation du chantier prévu sur les trois années 2026, 2027 et 2028.

En parallèle, les modes de financement restent au cœur de la définition de ce grand projet sur lesquels État, Département et Cotentin se penchent avec beaucoup d'intérêt et d'attention.



16 octobre 2024 : séance de restitution des ateliers de consultation menés en septembre

Inauguration du Mora

Après son acquisition par la municipalité fin 2019, puis un certain nombre de travaux liés à l'accessibilité et à la sécurité des personnes, le bâtiment du Mora a enfin obtenu, en février 2024, une autorisation d'ouverture délivrée par la Commission Consultative Départementale de Sécurité et d'Accessibilité (CCDSA).

Le 5 avril 2024, Michel Mauger a procédé à l'inauguration du Mora, en présence notamment de David Margueritte président de l'Agglomération du Cotentin, de Anna Pic députée, des membres du conseil municipal et des présidents d'associations.

Ce bâtiment, dédié à la culture et à la vie associative, accueille maintenant le Musée Atelier de Barfleur (MAB) à l'étage. Une salle au rez-de-chaussée est plutôt réservée aux spectacles, conférences, réunions....

Le Mora est désormais en route pour une nouvelle aventure !



Mise en conformité de la sortie de secours du Mora



Une rambarde de sécurité a été installée tout le long de la rampe d'accès, côté sortie de secours du rez-de-chaussée du bâtiment, donnant sur la zone de la débarque.

Cet élément de sécurité essentiel permet ainsi de prévenir les chutes et les accidents en cas d'évacuation d'urgence.

Le rez-de-chaussée des Augustins

Au cours de l'année 2024, l'intégralité du rez-de-chaussée des Augustins a été réaménagé en trois étapes :

- Conformément à la convention signée avec la bibliothèque départementale de la Manche (BDM), la surface de la bibliothèque municipale a été plus que doublée. Les travaux ont été entièrement réalisés par l'équipe technique municipale dont nous tenons à saluer le travail et l'efficacité.



- La salle voisine a été reconvertie en salle de l'Amitié qui accueille les activités des associations « Les Doigts de Fée » et le « Club de l'Amitié ».

Ces dernières s'y réunissent respectivement le mardi et le vendredi.

En dehors de ces créneaux, cette nouvelle salle peut être utilisée gratuitement pour des réunions de huit à douze personnes, sur réservation à l'accueil de la mairie.

- L'ancien lieu de stockage qui achève l'espace a été transformé en toilettes publiques.



L'aménagement de la salle de l'amitié et des toilettes publiques a pu être réalisé grâce à la contribution financière du Cotentin.



Extension et restauration de la station SNSM

Le chantier SNSM est un des dossiers qui a durablement occupé la présente mandature. Il est dorénavant sur les rails, le chantier ayant débuté en décembre 2024 et devant s'achever au premier semestre 2025.

Suivis par Nicolas Gosselin, adjoint, et Michel Mauger, notre maire honoraire, en relation avec Philippe Lukowski, président de la station, ces travaux vont permettre aux bénévoles de la SNSM d'œuvrer dans des conditions plus dignes (création de vestiaires, salle de réunion...), de restructurer le garage pour accueillir un nouveau pneumatique amphibie, le Sealeg qui devrait être livré au cours de l'année présente, et enfin de fournir un cadre muséal plus attractif à l'abri historique.

Saluons à cette occasion, les efforts financiers consentis conjointement par l'État -Fonds d'Investissement Maritime (FIM) et DETR- de la Région, du Département et du Cotentin, tous quatre fortement mobilisés autour du projet.

Un dossier dont nous sommes heureux qu'il aboutisse, tant l'engagement des bénévoles de la station de Barfleur mérite cet investissement.



Le multisports

La requalification du stade a constitué un objectif important de la présente mandature. A ce titre, 2024 a vu l'aboutissement d'un long processus de reconversion de l'ancienne tribune amiantée en terrain multisports (basket-ball, football et handball).

Cette importante réalisation a pu voir le jour grâce aux appuis financiers de l'État -Dotation d'équipement aux territoires ruraux et Agence Nationale du Sport- et du Cotentin. Ils en sont l'un et l'autre vivement remerciés.

L'équipement sera complété en 2025 par un chemin d'accès pour les personnes à mobilité réduite.

Les clubs sportifs barfleuraux -Centre Nautique Est Cotentin et Club Sportif de Barfleur- mais aussi les écoles Guillaume de Normandie et Sainte Marie-Madeleine ainsi que le centre petite enfance du pôle du Val de Saire ont signé des conventions avec la commune afin de pouvoir bénéficier de créneaux horaires privilégiés sur ce site.



Hormis ces temps d'occupation effective, le multisports reste libre d'accès pour le plus grand plaisir de la jeunesse barfleuraise.

La passerelle du parking du vieux colombier



Une passerelle réservée aux piétons a été installée en juin 2024 entre le parking du vieux colombier et la rue des écoles.

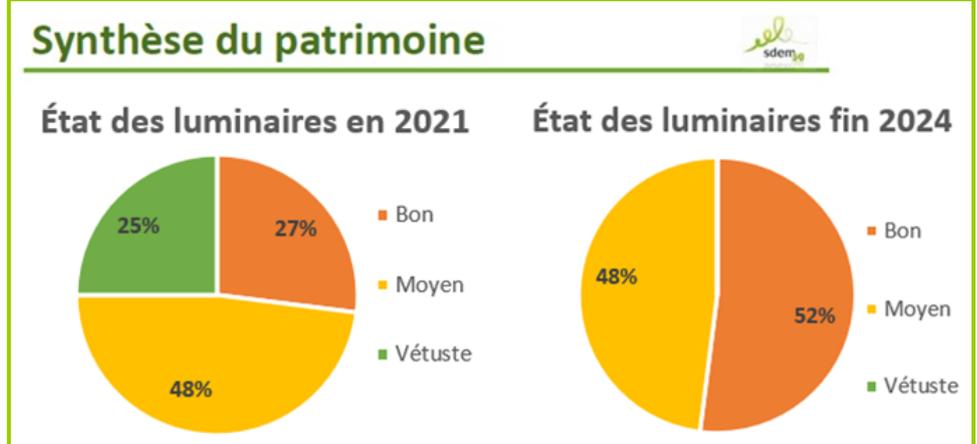
Celle-ci permet de minimiser la distance avec le port et incite davantage les automobilistes à se garer sur ce parking.

Avec des matériaux appropriés, cette passerelle piétonne s'intègre harmonieusement dans l'environnement du marais tout proche.

L'éclairage public

Le plan de rénovation de l'éclairage public, engagé avec le SDEM (Syndicat Départemental d'Énergies de la Manche), depuis le début de notre mandat, a atteint sa 4^{ème} et dernière année en 2024.

Notre parc est en cours de nette amélioration avec 52 % de luminaires en bon état, les 48% restants étant considérés en « état moyen ».



En 2025, il ne subsiste plus aucun mât et luminaire vétustes (contre 25% en 2021).

Afin d'assurer une pérennité de fonctionnement, de poursuivre nos économies d'énergie et de limiter les nuisances lumineuses, un nouveau plan de rénovation 2025-2028 a été validé par délibération du conseil municipal du 10 décembre 2024.

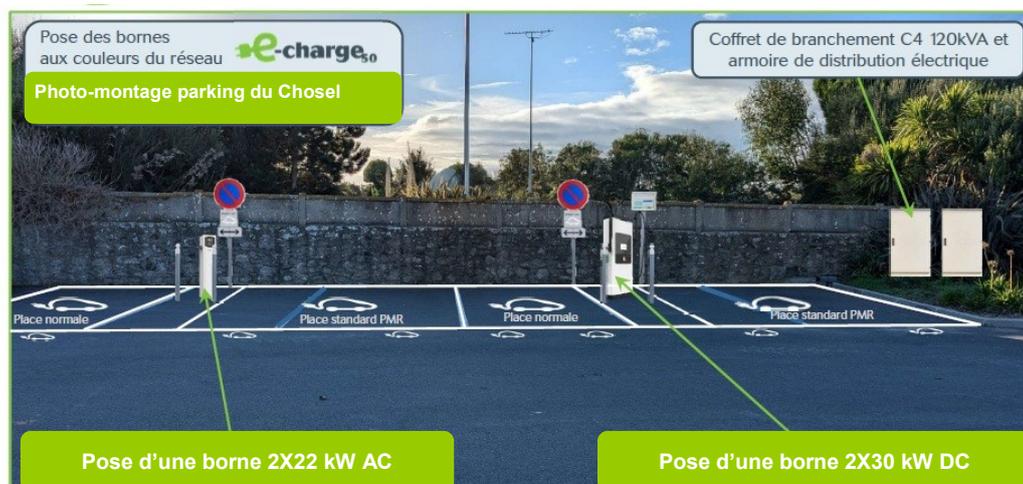
Le passage au led pour les quatre prochaines années laisse espérer une économie d'énergie de 61% soit un gain annuel, incluant un coût de maintenance moins élevé, d'environ 2 800€.

Les bornes de recharge pour véhicule électrique

L'installation de bornes de recharge pour véhicule électrique permet de répondre aux besoins de la transition énergétique. Les propriétaires de voitures électriques y voient également un service indispensable qui facilite grandement leur déplacement.

Les bornes de recharge publiques attirent les conducteurs de passage qui s'arrêtent pour recharger leur véhicule électrique. Ils participent alors à la vie économique de la commune en consommant dans les commerces à proximité.

Ce type d'installation est aussi bénéfique pour les habitants ne disposant pas d'une infrastructure personnelle.



C'est pour toutes ces raisons que le conseil municipal du 10 décembre 2024 a validé l'installation de deux bornes électriques.

Elles seront situées sur le parking du Chosel, côté entrée route de Cherbourg.

La réalisation de ce projet est prévue pour la fin 2025.

Le coût prévisionnel de cette installation est de 58 581€. En déduisant la subvention accordée par le SDEM, le reste à charge pour la commune s'élèvera à 31 407€.

La maîtrise d'œuvre et la maîtrise d'ouvrage de ces travaux seront assurées par le SDEM.

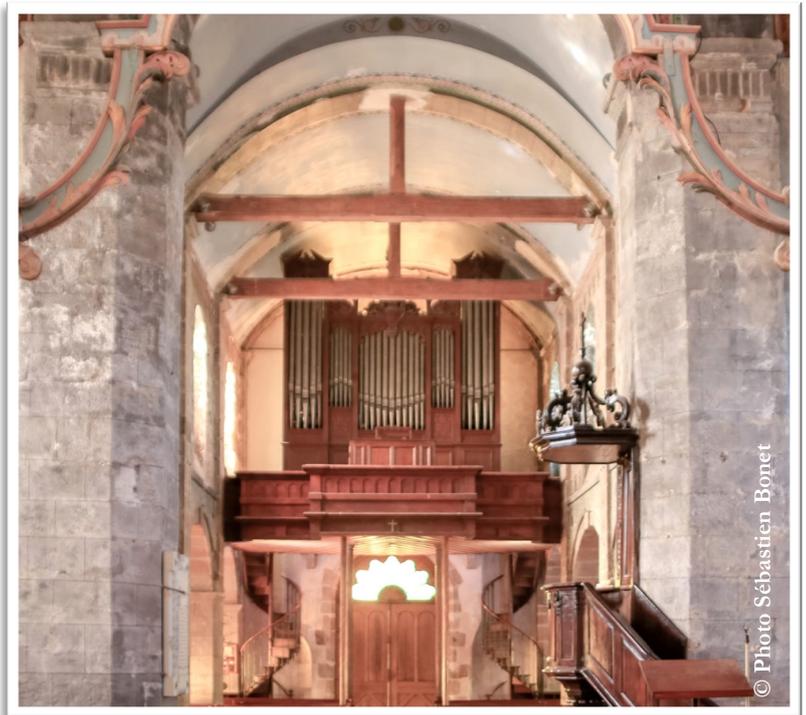
L'église

Avec l'appui très précieux de Jean-Michel Pérignon, président des Amis de l'église, un plan en trois phases a été établi :

- ▶ Changement des fermes en bois par des entrails métalliques
- ▶ Réfection de la nef et de la voûte
- ▶ Relevage (restauration) de l'orgue

Un maître d'œuvre a été retenu au premier semestre en vue d'engager la première phase des travaux mais les devis tardent à venir pour cette opération atypique. Nous espérons néanmoins que le remplacement des fermes pourra se faire en 2025.

La DRAC, le Département et la Fondation du Patrimoine sont des partenaires sollicités autour de ce projet.



Depuis le 1^{er} septembre 2024, le père David Lerouge est le nouveau curé des trois paroisses du Val de Saire : Quettehou, Saint-Pierre-Église et Barfleur. Ces dernières regroupent 35 églises réparties sur 28 communes.

Monseigneur Cador a procédé à l'installation officielle du père Lerouge le 22 septembre dernier lors d'une cérémonie en l'église de Saint-Vaast-la-Hougue.

Notons que Thérèse Ruault, si longtemps dévouée au service de l'église, a dû renoncer à ses fonctions pour raisons de santé.

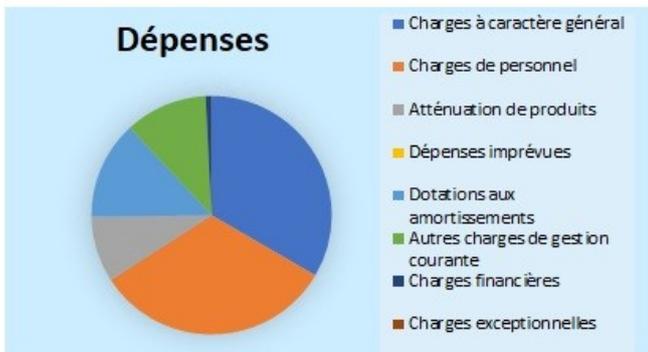
Nous remercions Jean-Louis Dhiver et Joël Lebrun, conseillers municipaux délégués qui ont bien voulu reprendre une partie importante de son activité.



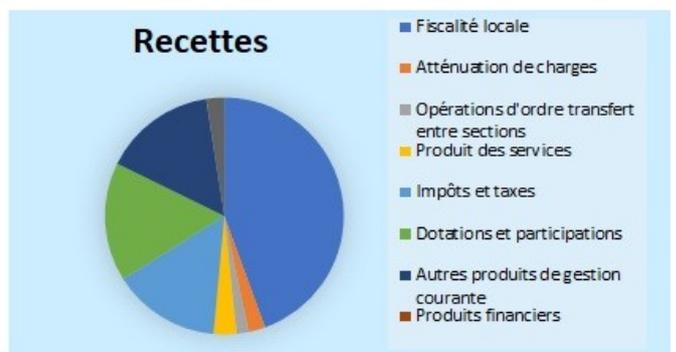
Éléments budgétaires (source : compte administratif 2024)

Fonctionnement : excédent 328 774 €

Dépenses 2023	
Charges à caractère général	220 678 €
Charges de personnel	214 210 €
Atténuation de produits	58 966 €
Dépenses imprévues	- €
Dotations aux amortissements	87 927 €
Autres charges de gestion courante	73 380 €
Charges financières	5 236 €
Charges exceptionnelles	- €
TOTAL	660 396 €

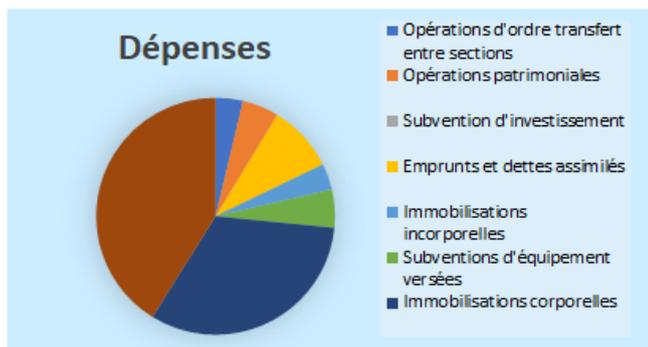


Recettes 2023	
Fiscalité locale	439 851 €
Atténuation de charges	22 292 €
Opérations d'ordre transfert entre sections	16 155 €
Produit des services	30 635 €
Impôts et taxes	144 822 €
Dotations et participations	160 057 €
Autres produits de gestion courante	151 346 €
Produits financiers	11 €
Produits spécifiques	24 000 €
TOTAL	989 170 €

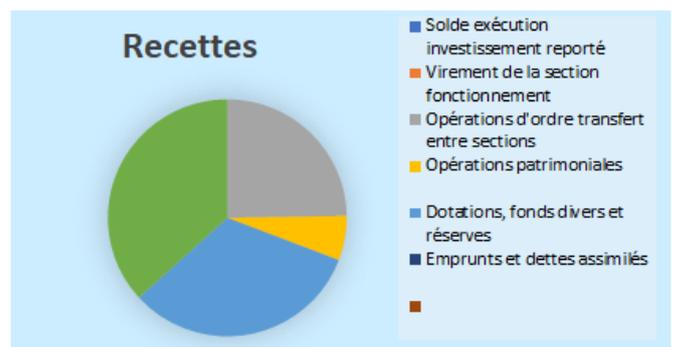


Investissement : déficit 81 859 €

Dépenses 2023	
Opérations d'ordre transfert entre sections	16 155 €
Opérations patrimoniales	21 672 €
Subvention d'investissement	- €
Emprunts et dettes assimilés	40 020 €
Immobilisations incorporelles	15 665 €
Subventions d'équipement versées	22 679 €
Immobilisations corporelles	141 341 €
Immobilisations en cours	180 016 €
TOTAL	437 549 €



Recettes 2023	
Solde exécution investissement reporté	- €
Virement de la section fonctionnement	- €
Opérations d'ordre transfert entre sections	87 927 €
Opérations patrimoniales	21 672 €
Dotations, fonds divers et réserves	115 390 €
Subventions d'investissement	130 702 €
Emprunts et dettes assimilés	- €
TOTAL	355 690 €



Le camping municipal

2024, encore une belle année pour le camping municipal !

L'effet anniversaire du débarquement du 6 juin 1944 et les week-ends prolongés du printemps ont contribué à cette réussite.

Nous enregistrons une bonne période en « haute saison », grâce à de nouveaux hébergements, les « pods », installés avant l'été sur le camping.

Ces petites cabanes en bois, sans sanitaire, ont enthousiasmé de nombreux randonneurs et cyclo-randonneurs, traversant notre beau village, pour une halte d'une ou deux nuits.



Depuis quelques années, nous renouvelons régulièrement notre parc locatif afin de toujours proposer des hébergements innovants et de qualité à notre clientèle. Cette dernière saison, trois nouveaux mobil homes ont été installés sur le camping.

Le snack-bar, ouvert pour la saison 2023, a bien fonctionné grâce à une carte adaptée et mieux garnie. Quelques animations durant la saison (coupe d'Europe de football, JO et quelques concerts) ont favorisé sa fréquentation.

Notons également que celui-ci a enfin trouvé son identité : le conseil municipal du 10 décembre 2024 a entériné le nom 'Le Nordet' (à prononcer avec l'accent barfleuraux !), parmi trois noms proposés par l'équipe du camping. Une enseigne sera apposée sur le bâtiment pour la saison à venir.

L'année 2024 a aussi été marquée par le départ en retraite de notre fidèle Roseline. Après 13 ans de bons services au camping, Roseline a terminé ses activités professionnelles au printemps dernier ; elle manque déjà au personnel et à nos chers campeurs.

Toute l'équipe du camping et la municipalité lui adressent ses remerciements pour ces années à nos côtés. Nous lui souhaitons une bonne retraite, un bon repos et une belle nouvelle vie !

Ludovic Barassin Gérant



La bibliothèque municipale... lieu de vie !

La bibliothèque municipale est le lieu par excellence de l'ouverture à la culture. Elle permet de répondre à la soif de savoirs, de connaissances et de découvertes exprimée par les enfants, les adolescents, mais aussi les lecteurs de tout âge.

Avec la venue de nombreux élèves des écoles mais également pour accueillir tous les publics de manière confortable, la bibliothèque municipale a fait l'objet de travaux d'agrandissement en début d'année 2024. L'ajout d'une nouvelle salle a permis de proposer un aménagement plus spacieux, notamment pour les enfants, et fournir davantage de confort à nos bibliothécaires bénévoles pour y assurer leur formidable travail d'animation.



C'est donc dans ce lieu rénové que les bibliothécaires accueillent les lecteurs depuis le mois de mars 2024. L'espace dédié « enfance/jeunesse » est particulièrement apprécié... poufs, coussins colorés et « cabane à histoires » ont la cote auprès des petits utilisateurs.

Les adultes ne sont pas oubliés car ils ont à leur disposition de confortables fauteuils et même un « salon de lecture » avec vue sur le jardin des Augustins !

Grâce à cet aménagement, la bibliothèque est devenue un véritable lieu de vie : dorénavant, les lecteurs peuvent se poser dans un endroit chaleureux propice à la lecture.

Cet été, de nombreux touristes de passage sont venus en famille y passer un moment, profitant en même temps d'une balade dans le jardin des Augustins. Nous avons même accueilli des étudiants souhaitant s'installer pour travailler... chose qui n'arrivait jamais auparavant !

Les classes de l'école Sainte Marie-Madeleine continuent de venir régulièrement : les MGS (moyenne et grande sections) et CP trouvent tellement le lieu à leur goût, qu'ils ont décidé d'y venir deux fois par mois : pour eux c'est le « jeudi à la bib » !

Depuis le printemps dernier, la bibliothèque ouvre ses portes (une fois par trimestre environ) aux tout-petits du réseau petite enfance du pôle de proximité.

Un grand nombre de livres sont toujours proposés à nos partenaires : écoles Sainte Marie-Madeleine et Guillaume de Normandie, Musée Atelier de Barfleur et centre de loisirs, ainsi que de nombreuses animations lectures.

Dans le cadre du festival du conte « Histoire d'en Découdre », et pour la deuxième année consécutive, nous avons eu l'aubaine d'être sélectionnés par la bibliothèque départementale de la Manche pour recevoir la conteuse Héléne Beuvin. Le 6 octobre 2024, dans la salle du Mora, la conteuse a captivé petits et grands avec sa version revisitée du « Petit Poucet », spectacle d'ombres et de marionnettes.

La bibliothèque joue ainsi pleinement son rôle culturel, éducatif et social de proximité !





Côté chiffres

La bibliothèque est toujours en progression pour atteindre fin 2024, 308 adhérents (83 enfants, 216 adultes et 9 collectivités) dont 286 actifs.

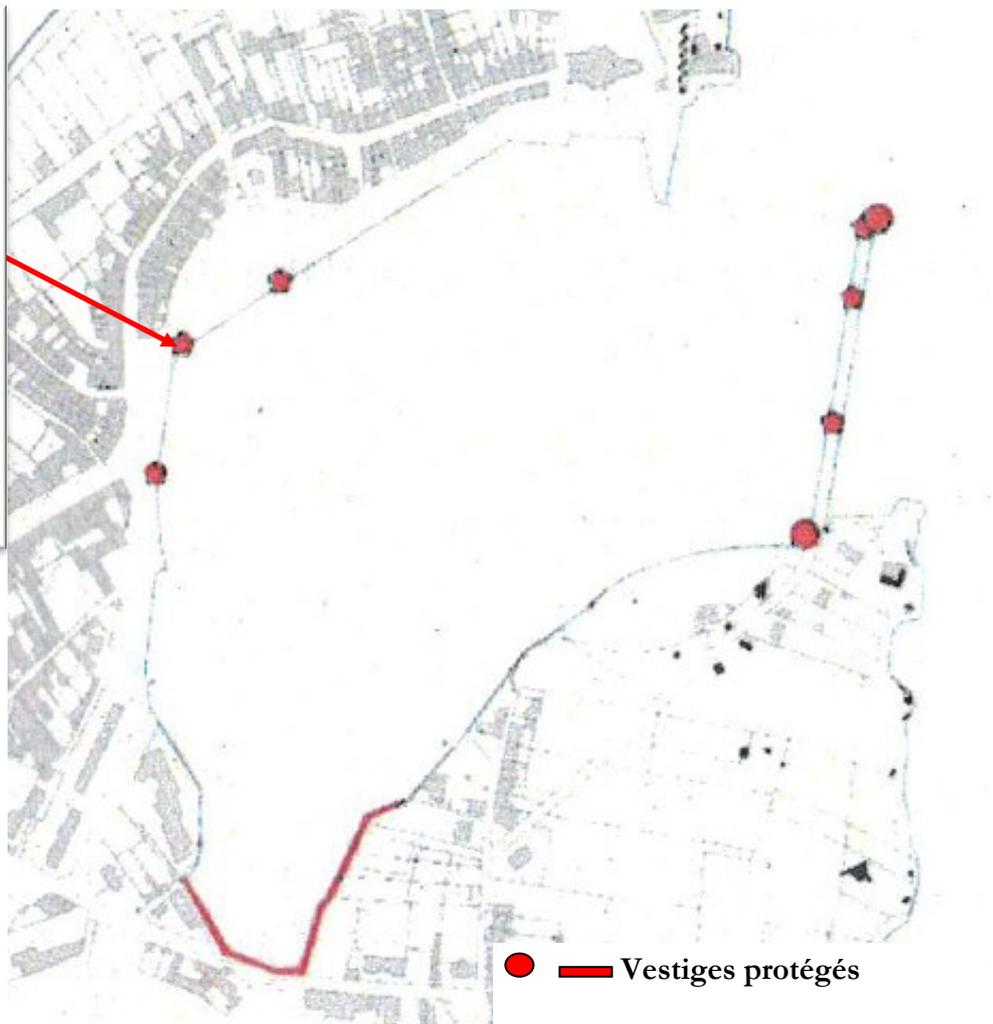
Notre équipe de bibliothécaires, sous l'égide de Christine Hamel-Dordonnat, compte désormais huit bénévoles : Françoise Anquetil, Corinne Delisle, Yves Douesnard, Christine Le Marois, Béatrice du Mesnildot, Sylvie Lapie (coordinatrice), Odile Monchablon et Anne Perrier.

Sylvie, dont la formation initiale remontant à une dizaine d'années demandait quelques « rafraîchissements », et Anne ont suivi la dernière formation « Gestion de bibliothèque » dispensé par la BDM afin de mieux répondre aux attentes de tous nos lecteurs.

Depuis le 21 février, une plage d'ouverture supplémentaire est proposée le vendredi après-midi, ce qui porte le nombre de créneaux d'ouverture à six (lundi 14h30 - 16h30 ; mercredi 10h00 - 12h00 et 14h30 - 16h30 ; vendredi 10h00 - 12h00 et 16h30 - 18h30 ; Samedi 10h00 - 12h00).

Toute l'équipe de la bibliothèque vous souhaite une belle année 2025... et de belles lectures !

Les vestiges de la seconde guerre mondiale



Le 24 décembre 2024, sur avis de la commission régionale du patrimoine et de l'architecture, le préfet de la Normandie a inscrit, au titre des monuments historiques, le mur anti-char allemand et les infrastructures américaines du port de Barfleur, vestiges de la seconde guerre mondiale.

● — Vestiges protégés

Le banquet des Aînés

Le repas des Aînés, offert par la municipalité, s'est déroulé le dimanche 13 octobre 2024 au restaurant Le Panoramique de La Pernelle. Les Barfleuraises et Barfleuraux, âgés de 67 ans et plus (à la date du repas) y étaient conviés.

Ce rendez-vous annuel permet aux personnes parfois isolées, ou ayant peu l'occasion de sortir, d'échanger, de renouer des liens et pour tous de partager un moment convivial.



L'occasion pour Christiane Tincelin, Maire de Barfleur, de mettre à l'honneur les deux doyens de la journée, Madame Marie-Louise Thomas (93 ans) et Monsieur Pierre Henriot (94 ans).

Des présents leur ont été remis ainsi qu'une rose à chaque dame de l'assemblée.

La municipalité a également offert et organisé la livraison des colis de Noël pour une vingtaine de Barfleuraises et Barfleuraux empêchés de participer au repas annuel pour raison de santé.

Le spectacle de Noël au Mora



La salle du MORA a permis de donner une dimension nouvelle au traditionnel Noël des enfants. Comité des fêtes, B'Art'fleur et la commune se sont associés pour inviter, le samedi 14 décembre, les petits barfleuraux et les enfants des deux écoles Guillaume de Normandie et Sainte Marie-Madeleine.

Une cinquantaine d'enfants et leurs familles ont répondu présents... le père Noël aussi !

Le spectacle du cirque Albatros a connu un grand succès à en juger par l'intensité des rires des enfants. Bravo aux deux mamans qui ont accepté de jouer un rôle... éléphantique.

Un atelier cirque a ensuite permis aux uns et aux autres de s'exercer à différentes pratiques : marche sur ballon, jonglage, équilibre... où les parents n'ont pas été de reste !

Un atelier de maquillage a offert aux volontaires de jolis minois : merci à toutes les maquilleuses et à la participation de Rosalie de Perle de Douceur. Le Père Noël a distribué des chocolats aux petits barfleuraux et chouquettes et gâteaux ont permis à tous de se restaurer dans la bonne humeur.

La boulangerie Fontaine et l'épicerie du Phare ont ouvert à cette occasion deux étals en avant-goût de Noël.

Merci à B'art'fleur, au Comité des fêtes et au Père Noël pour leurs joyeuses contributions !



L'EHPAD du Val de Saire

Nous venons de clore l'épisode 2024 avec le sentiment, à nouveau, d'avoir toutes et tous fourni beaucoup d'efforts, de nous être employés à la tâche souvent sans compter.

La raison ? Le personnel de l'EHPAD cherche tous les jours à améliorer le confort des résidents ainsi que le respect de leur dignité. L'établissement, qui vous le savez sûrement entre dans une nouvelle ère, continue d'assurer ses missions avec les moyens qui sont les siens, et que nous connaissons tous : un lieu de vie - travail qui n'est plus adapté.

Nous pouvons compter sur une équipe d'animation pleinement mobilisée pour proposer aux résidents de s'échapper le temps d'une activité, individuelle ou collective.

2024 a bien entendu été marquée par les festivités olympiques, avec notamment pour certains résidents la possibilité de voir la flamme olympique, et de participer aux olympiades départementales inter-ehpad.

Mais ce fut aussi une année teintée de culture, avec des sessions de lecture, de chants -avec les élèves de l'école primaire Sainte Marie-Madeleine de Barfleur-, de témoignages autour des 80 ans de la libération.



Cette année 2025 correspond au démarrage de la transformation de notre EHPAD du Val de Saire : les travaux de construction du nouveau site de Saint-Vaast-la-Hougue ont enfin pu démarrer cet hiver.

Situé à l'entrée de la ville, le futur site proposera 87 lits d'hébergement permanents, dont 15 dans une unité de vie protégée.

En relation entre le conseil d'administration de l'EHPAD, le département de la Manche et la commune de Barfleur, se poursuit actuellement la réflexion sur le devenir du site du Chosel dont on sait d'ores et déjà qu'il sera dédié à une offre alternative.

Celle-ci sera axée sur l'EHPAD à domicile -avec le rapatriement du service de soins infirmiers à domicile (SSIAD) du Val de Saire sur Barfleur- et l'installation de logements « intermédiaires » proposés à des personnes âgées pour qui l'entrée en EHPAD n'est pas désirée, et le maintien à domicile n'est plus possible.

Guillaume HURET
Directeur de l'EHPAD du Val de Saire

Cela s'est passé l'an dernier...

La commission qualité des Plus Beaux Villages de France (PBVF)

Barfleur a accueilli la commission qualité et labélisation les 21 et 22 juin 2024 dans la salle du Mora.

Vingt cinq commissaires qualité étaient présents pour réexaminer les labels détenus par plusieurs villages de France et éventuellement attribuer le prestigieux label à quelques autres villages candidats.

La commune de Barfleur n'a pas dérogé à l'organisation de la traditionnelle réception organisée dans le cadre des réunions du réseau.



De gauche à droite : Nicolas GOSSELIN et Christine HAMEL-DORDONNAT, Maires-adjoints, Michel MAUGER, ancien Maire, membre de la Commission Qualité et labélisation et membre du Bureau des PBVF, Christiane TINCELIN, Maire de Barfleur, Alain DI STEFANO, Président des PBVF, Béatrice GOSSELIN, Sénatrice de la Manche, David MARGUERITTE, VP Région Normandie et Président de l'agglomération du Cotentin, Claude CENTLIVRE, Président de la Commission Qualité et labélisation des PBVF, et Brigitte LÉGER-LEPAYSANT, Conseillère départementale du Val de Saire.

Le label renouvelé pour 17 villages et accordés à deux nouveaux entrants

La commission qualité et labélisation, réunie à Barfleur, a reconduit le label pour 17 villages :

- Maintien du classement : Ars-en-Ré (17), Aubeterre-sur-Dronne (16), Candes-Saint-Martin (37), Crissay-sur-Manse (37), La Flotte (17), Montsoreau (49), Saint-Amand-de-Coly (24), Saint-Jean-de-Côle (24) et Vouvant (85).
- Maintien du classement avec réserves : Belvès (24), Brouage (17), Castelnaud-la-Chapelle (24), Montrésor (37), Mornac-sur-Seudre (17), Saint-Léon-sur-Vézère (24), Ségur-le-Château (19) et Talmont-sur-Gironde (17).

La commission a également accordé le précieux label à deux nouveaux villages :

- Blangy-le-Château (14) et Fontevraud-l'Abbaye (49)

La labélisation de Blangy-le-Château porte à sept le nombre de villages normands membres du réseau.

Michel Mauger Maire honoraire
Membre de la commission qualité



Les chemins du Mont Saint Michel



Le vendredi 24 mai 2024, une cinquantaine de randonneurs de l'Association « Les Chemins du Mont-Saint-Michel » entreprenaient de Barfleur la marche culturelle de printemps. Celle-ci commémorait le 25^{ème} anniversaire de l'inauguration du Chemin et visait à faire connaître à tous, Normands et non Normands, cet itinéraire culturel européen débutant à Winchester (GB).

Une exposition sur les chemins du Mont-Saint-Michel a par ailleurs été installée, par l'association, dans l'église Saint Nicolas durant la période estivale pour faire connaître l'histoire et les parcours des chemins.

L'association « Les Chemins du Mont-Saint-Michel », créée en 1998, s'est donné pour mission de redécouvrir, réhabiliter et valoriser les anciens chemins de pèlerinage menant au célèbre sanctuaire normand dédié à l'archange Saint Michel.

Les Chemins de Cherbourg et de Barfleur doivent leur dénomination de "Chemins aux Anglais", aux Anglais qui, au Moyen Âge, se rendaient au Mont-Saint-Michel pour souvent poursuivre leur marche vers Saint-Jacques de Compostelle.

Les Barfleuraises et Barfleuraux qui accepteraient d'offrir occasionnellement l'hospitalité aux pèlerins des Chemins du Mont sont invités à faire valoir leur proposition à :

chemins-st-michel@wanadoo.fr – 02 31 24 11 76.

La randonnée des véhicules anciens

Un magnifique rassemblement de véhicules historiques a eu lieu à Barfleur le vendredi 24 mai 2024, sous l'égide de l'association Automobiles et Patrimoine du Pays de Fougères APPF et de son président Patrick Rollet.

Le très précieux concours de Yves Monfeuillart et Joël Lebrun, conseillers municipaux, de l'association Quettehou Rétro Mobile et du comité des fêtes, a rendu cette concentration possible sur le port.



A l'occasion d'un rallye, programmé sur quatre jours du 24 au 27 mai, depuis le hangar d'Ecausseville à destination de Cherbourg, ce sont ainsi quelque 160 automobiles mythiques qui ont fait escale à Barfleur. Des pièces rares de collection, entretenues avec passion par des propriétaires amoureux, ont ainsi été exposées sur le port le temps d'un après-midi.

Sous un ciel plutôt clément, ce fut un éblouissant festival automobile, international qui plus est, à l'occasion duquel la marque Maserati fut particulièrement mise à l'honneur.

Soldat Louis en concert à Barfleur



Le samedi 15 juin 2024, cornemuses, batterie et guitares ont résonné sur l'aire du Crako pour le concert de « Soldat Louis ». C'est en effet grâce au CSB et à son Président Didier Loir, dont la légendaire organisation a encore fait mouche, que ce groupe mythique créé en 1987 a régalé plus de 2 000 spectateurs venus l'applaudir.

Le groupe « Fils & Ships », trio créé en 2022 et déjà bien connu de tous, a assuré le lever de rideau. Ces trois équipiers de la station SNSM de Fermanville ont embarqué le public dans leurs univers maritimes en musique et en chansons. Forts de leur succès, ils vont prochainement enregistrer un album. Nous leur adressons tous nos vœux de réussite pour ce projet !



La municipalité renouvelle ses félicitations au CSB ainsi qu'à Didier Loir pour ces concerts magnifiquement organisés ainsi qu'à tous les bénévoles qui se sont lourdement investis dans l'événement.

Electric Youth Orchestra

le 10 juillet 2024, la municipalité de Barfleur et le comité des fêtes ont accueilli le groupe musical américain [Electric Youth Orchestra & the Boston Show Band](#) pour un concert gratuit.

Originaires du Massachussets, aux États-Unis, les jeunes de l'école de musique et de danse Franklin School for the Performing Arts (FSPA), se sont ainsi produits dans notre village pour le plaisir sans cesse renouvelé des spectateurs.

Comme à chacune de leurs représentations, ils étaient accompagnés par le Boston Show Band, un orchestre de huit musiciens professionnels et Raye Lynn Mercer, leur directrice, au piano.

L'école FSPA a créé le groupe Electric Youth Orchestra en 1998 afin d'améliorer les performances des élèves et les mettre dans des conditions réelles de concert devant le public.

Une tournée européenne (France, Belgique, Suisse, Italie...) est ainsi organisée depuis dix ans, où la troupe se produit tous les deux ans.

Après une sélection effectuée à l'école, 14 élèves ont été retenus cette année pour participer à la tournée.



La tournée des plages



Sous la double impulsion de Manuela Mahier, Vice-présidente du Cotentin, et de Guillaume Evrard, chargé de mission nautisme, la « tournée des plages » a été rééditée en 2024.

Du 12 au 19 août, Barfleur a ainsi pu bénéficier à nouveau de ce dispositif composé de quatre facettes : des stages d'aisance aquatique pour les enfants de 4 à 10 ans, une balade environnementale commentée, des initiations aux premiers secours et enfin, une exposition présentée en plein air au Cracko sur « les racines de la mer ».

Montée par l'unité Gemapi du Cotentin, cette exposition itinérante mettait en lumière les 2 069 kms de cours d'eau qui irriguent notre territoire.

Elle comprenait dix panneaux pédagogiques permettant de mieux comprendre le fonctionnement des cours d'eau, leur écosystème et leurs liens étroits avec la mer. Mais aussi l'importance de la biodiversité et le travail quotidien des agents pour restaurer et préserver ces milieux naturels fragiles.



Le Tatihou Tour



La 30^{ème} édition du festival « Les Traversées Tatihou » s'est déroulée du 20 au 25 août 2024. Ce rendez-vous musical, reconnu pour sa qualité et sa fidélité aux musiques traditionnelles, propose chaque année, une programmation originale et inédite.

Dans ce cadre, Barfleur a accueilli en son église le chanteur breton Alan Stivell le 20 août dernier.

À 80 ans passés, l'artiste a de nouveau conquis un public venu en nombre pour l'applaudir, et se laisser entraîner dans un très beau voyage musical celtique.

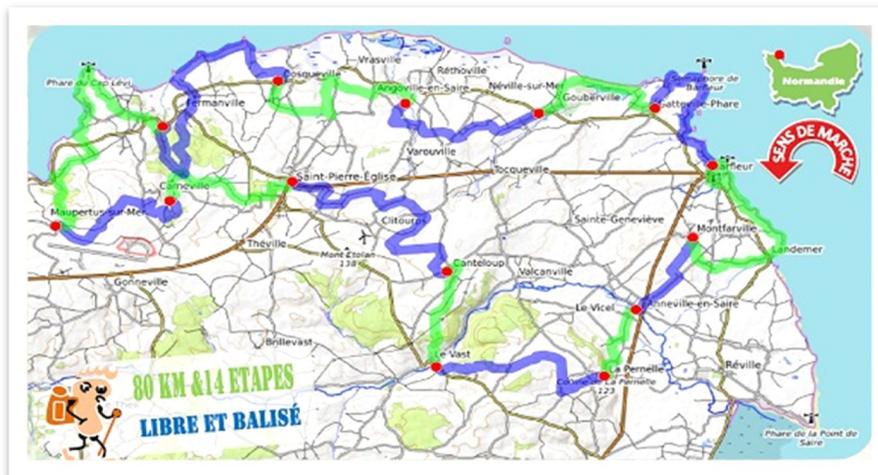
Toujours dans le cadre du festival, une balade en vélo et en musique était organisée le dimanche 25 août par l'Association Val de Saire Cyclo.

Une trentaine de cyclistes s'est arrêtée dans la cour du Mora pour un petit ravitaillement.

Des musiciens irlandais, participant au festival, leur ont alors offert un intermède musical ainsi qu'à la dizaine d'encadrants et bénévoles de l'association.



La Ronde du Cotentin en Val de Saire



Portée par la Fédération Française Randonnée de la Manche, en partenariat avec la Communauté d'Agglomération du Cotentin, l'Office de Tourisme du Cotentin, les communes traversées et diverses associations, la Ronde du Cotentin a pris naissance en 2024 en Val de Saire.

Magnifiquement organisée, en boucle et en étapes, elle offrait aux randonneurs, lors du week-end des 25 et 26 mai, la possibilité de s'inscrire à la carte sur un circuit prédéterminé.

Chaque participant était ainsi invité à parcourir le Val de Saire à son rythme et à bénéficier des services de repas, pause-café, bus mis à disposition.

Pour cette première édition, c'est un parcours de 80 km et de 14 étapes entre « Terre et Mer » qui fut ainsi balisé. Barfleur, village départ, a accueilli les randonneurs à la salle polyvalente.

Par la suite, la Ronde du Cotentin aura vocation à migrer vers d'autres sites afin de varier les plaisirs de la randonnée et de la découverte.

Ce sont près de 1 000 participants qui se sont inscrits à cette première ronde gratifiée de conditions météorologiques très favorables. Ils se sont dits enchantés de l'initiative.

Face à tant de succès, les organisateurs que nous félicitons chaleureusement, ont programmé une deuxième édition les 24 et 25 mai 2025.

Remise du prix littéraire du Cotentin

Le prix littéraire du Cotentin a été remis à Vincent Delecroix pour son roman « Naufrage », le vendredi 29 novembre dernier dans la salle du Mora.

C'est en présence de Philippe Bas sénateur, Anna Pic députée, Yves Asseline maire de Réville et vice-président de l'agglomération, et de la municipalité, que Françoise Hamel, présidente du jury -qui s'est déroulé le 25 septembre 2024- a remis son prix à Vincent Delecroix : un montant de 1 500 € financé par le Conseil départemental de la Manche.

"Naufrage" est un court roman, une libre interprétation d'une tragédie qui s'est déroulée dans la nuit du 23 au 24 novembre 2021. Une embarcation chargée de migrants faisait naufrage dans la Manche. L'enquête révélera qu'ils avaient appelé à l'aide les secours à 18 reprises.

L'auteur s'est mis dans la peau des personnes mises en cause lors de ce drame qui a fait 27 victimes.



Le pot des associations

Le mardi 3 décembre dernier, Christiane Tincelin et les membres du conseil municipal ont accueilli, dans la salle du Mora, les présidents et bénévoles des associations pour un moment de remerciement, d'échange et de convivialité.

Cette rencontre annuelle, instaurée par la municipalité en 2022, permet de saluer le travail des bénévoles des vingt associations qui œuvrent sur Barfleur et qui donnent à notre commune toute sa vitalité.

Grâce à eux, se déploient au profit de tous, activités sportives et culturelles, animations et événements, actions sociales et solidaires.

Ils ont toute notre reconnaissance et nos encouragements et nous incitons les Barfleuraises et Barfleuraux qui seraient tentés par l'aventure associative à rejoindre leurs rangs.



La vie des commerces et services

L'année s'est terminée tristement pour la vie commerciale barfleuraise avec les fermetures de « l'Ananas », « l'Effet mer », « LM » et « Lolidou ». Les raisons en sont diverses et contrairement aux apparences, ne sont pas toujours significatives d'un manque de clientèle. Nous remercions les gérantes de ces enseignes qui ont animé la vie barfleuraise, parfois durant de longues années, et formulons le vœu que les vitrines se regarnissent bien vite !

Deux grandes bonnes nouvelles :

- « Le Conquérant » a été repris pour un maintien d'activité, actuellement en location de chambres meublées, doublé d'un projet de reclassement en catégorie hôtel, une véritable chance pour notre village !

Toutes nos félicitations et nos remerciements vont au repreneur.



- La charcuterie « Au groin du chêne » et la boucherie « Abbasauze » ont pris place chaque samedi matin sur le marché et offrent des produits diversifiés et de qualité visiblement appréciés de la clientèle.

Ces professionnels apportent une réponse très attendue aux demandes récurrentes de la population et nous nous en réjouissons.

La vie scolaire

Sainte Marie-Madeleine : la dynamique d'une école bicentenaire !



En 2024, l'école Sainte Marie Madeleine de Barfleur a célébré ses 250 ans.

Ce fut pour chacun un moment de fête et aussi une réflexion sur le chemin parcouru et un regard tourné vers l'avenir.

Cette longévité est le fruit d'une dynamique unique, entre tradition et innovation. Une volonté constante de répondre aux besoins des élèves tout en restant fidèle aux valeurs de sa fondatrice Julie Postel : l'accueil de tous et l'ouverture aux défis du monde de demain...



Dans cette même dynamique, entre histoire et avenir, nos élèves travaillent cette année scolaire, autour de leur patrimoine local : « Découvrir, pour mieux le comprendre, notre environnement d'aujourd'hui et préparer celui de demain ».

En début d'année scolaire, les élèves ont découvert des traditions culinaires, artisanales, des monuments du patrimoine, les acteurs de la vie locale...

Des séjours avec nuitées, sur l'île Tatihou, sont programmés en mars et juin 2025 pour approfondir leur connaissance d'un milieu naturel et culturel de proximité.

Ces activités sont possibles grâce à l'investissement dans les projets pédagogiques de l'équipe éducative et aussi de l'association des parents d'élèves, l'APEL.

Cette dernière propose de nombreuses manifestations auxquelles les anciens élèves, enseignants, les amis et voisins de l'école sont toujours les bienvenus.

N'hésitez pas à suivre nos événements sur le Facebook de l'école : Ecole Sainte Marie Madeleine de Barfleur.



Contacts : 02 33 23 11 22 - ecole.barfleur@gmail.com

Elodie Lerogeron Cheffe d'établissement

Le Comité des Fêtes

Une petite équipe, qui ne demande qu'à grandir, a repris les commandes du comité des fêtes au printemps 2024.

Notre action a débuté par l'organisation de la commémoration du 80ème anniversaire de la libération de Barfleur le 21 juin 2024.

Nous avons réuni les anciens combattants, la chorale Chant'Saire et les Barfleuraux. Nous les remercions vivement d'avoir participé à cet hommage.



La réalisation du vide-greniers le 4 août 2024, au stade municipal, nous a permis de récolter des fonds indispensables au fonctionnement de nos actions futures.

En réalisant pendant les mois d'hiver une animation dancing dans la nouvelle salle culturelle du Mora, nous souhaitons faire renaître de ses cendres l'ancienne discothèque « le Mora ».



Pari réussi pour les trois premières dates ; les éditions suivantes sont prometteuses de succès. Il nous tenait à cœur de proposer aux Barfleuraux une rencontre mensuelle pour se retrouver et danser.

Avec l'association B'Art'Fleur et la municipalité, nous avons proposé pour Noël un après-midi récréatif aux enfants en offrant un spectacle dans la salle du Mora.

Concernant 2025, nous souhaitons réaliser des animations populaires mais cela ne sera possible qu'avec un engagement important des Barfleuraux à devenir bénévoles à nos côtés.

Florence Asseline et Dominique Gaillard Présidente

Le Comité de jumelage Barfleur - Lyme Regis

Créé en 2011, le Comité de Jumelage Barfleur - Lyme Regis ne sombre pas malgré les vents contraires : Brexit, Covid, complications administratives (passeport et visa à partir du 1er avril 2025), coût élevé de la traversée.

Notre Assemblée Générale s'est tenue en décembre 2024. Il a été prévu de reprendre les visites thématiques et le Cercle Latin et d'établir des liens entre associations de Barfleur et leurs homologues de Lyme Regis.

Sylvie DHIVER Présidente



© Crédit photo LoveLymeRegis

Pour toute remarque, suggestion, proposition, contactez :

c.dejumelagebarfleurlymeregis@gmail.com Tél : 06 18 42 39 32 ou par courrier adressé à la mairie de Barfleur

L'Amicale des Anciens Combattants de Montfarville Barfleur

En 2024, plusieurs événements ont particulièrement marqué notre amicale.

Le 8 mai, les anciens combattants et porte-drapeaux étaient aux côtés de Christiane Tincelin maire de Barfleur, et de Jean-Marie Rocques maire de Montfarville, pour le recueillement devant le monument aux morts. Les élèves des écoles Sainte Marie-Madeleine et Guillaume de Normandie, venus chanter, ont créé une vive émotion avec leurs voix cristallines orientées vers le ciel, comme pour imaginer un monde sans violence.



Le 21 juin, une cérémonie commémorative du 80ème anniversaire de la libération de Barfleur s'est déroulée sur le port, avec le concours du comité des fêtes.

Un rassemblement d'anciens combattants a eu lieu à l'angle du quai Henri Chardon où se situe la bitte d'amarrage devant laquelle se trouvent les vestiges d'empreintes laissées par les Américains en juin 1944.

Étaient présents à cet anniversaire : élus, anciens combattants, membres du comité des fêtes, représentants de l'école Sainte Marie-Madeleine, membres de la SNSM et des concitoyens venus se souvenir de la libération de Barfleur il y a 80 ans. Un hommage a été rendu en ce lieu emblématique, chargé d'histoire, pour un instant de partage populaire et bon enfant.

Tous les participants ont ensuite formé un cortège, escorté de véhicules anciens, militaires et civils, pour se diriger vers l'église Saint-Nicolas.

Le chœur de l'édifice, transformé en scène de théâtre le temps de cet hommage, a permis aux participants d'écouter les témoignages et les récits de familles d'une époque difficile. Des petites scènes d'enfants des écoles, animées par un excellent conteur sur des questions historiques, et des chants interprétés par les choristes de la chorale Chant'Saire, sur le thème de la libération et de la victoire, ont rythmé cette commémoration.



Le 15 octobre, Monsieur Félix Quentin, qui a vaillamment présidé l'amicale des anciens combattants durant près d'une vingtaine d'années, disparaissait dans sa 90ème année. Après sa démission en 2023, pour raisons de santé, un nouveau bureau s'était alors constitué afin d'assurer la pérennité de l'amicale. Le titre de Président honoraire lui avait été décerné pour son dévouement et au titre de notre reconnaissance.

Yves Monfeuillart Président

Les Amis de l'église de Barfleur

L'Association des Amis de l'Église de Barfleur, la bien nommée, a pour objectif, de par ses statuts, d'une part « d'aider à la restauration et à l'entretien de l'église », et d'autre part de « la faire connaître par l'organisation de manifestations culturelles », celles-ci permettant, par le revenu de la billetterie, d'alimenter un fonds susceptible de satisfaire le premier objectif.

C'est ce à quoi les équipes successives se sont attelées, permettant de mener un grand nombre de travaux destinés à l'entretien du monument. Il reste beaucoup à faire.

Avec l'appui d'un architecte diplômé de l'école de Chaillot, les démarches administratives et techniques ont été engagées par la municipalité pour réaliser une opération prévue de longue date, soit la dépose des deux fermes de charpente de la nef et leur remplacement par des tirants métalliques.

Nous espérons la réalisation de ces travaux pour 2025. Sont ensuite prévus la réfection des nef, voûte et murs, et enfin le relevage de l'orgue.

La famille André a fait un don à l'association, il y a plusieurs années, d'un Christ du XVIII^{ème} siècle qui a fait l'objet en 2024 de devis de restauration. Celle-ci sera lancée rapidement. La réalisation d'une vitrine destinée à exposer des objets religieux est par ailleurs toujours d'actualité.

En prélude au festival 2024, le président de l'association a donné un concert de flûte et orgue, avec l'organiste de la cathédrale de Bayeux, durant lequel l'état actuel de l'orgue, légèrement réparé pour l'occasion, a montré ses limites.

Le festival de l'été 2024 a connu le même succès que les années passées et bénéficié du concours des deux merveilleuses pianistes, Anne Queffélec, marraine du festival, et de Claire Désert, que nous remercions pour leur fidélité.



Ensemble vocal Ô

Iris Scialom et Antonin Bonnet, déjà venus en 2023, ont à nouveau ébloui leur public.

Le prestigieux trio Arnold a délivré une impressionnante prestation.

Quant à l'ensemble vocal Ô, il a, dans ses déambulations, offert une magnifique démonstration chorale à même de révéler, s'il en était besoin, les qualités acoustiques de l'église.



Anne Queffélec

La saison 2025 se prépare. Les deux premiers concerts auront lieu les 23 et 24 juillet avec la venue d'un quatuor à cordes et un programme proposé par Claire Désert. Deux autres concerts sont programmés les 29 et 30 juillet. Le dernier aura lieu avec Anne Queffélec le 1^{er} août.

Les passages de témoins se font donc dans la continuité des actions, tant à l'association qu'à la mairie.

Le président et son équipe remercient celles et ceux qui apportent leur contribution au bon déroulement du festival. Ils invitent de nouveaux bénévoles à s'engager dans l'association afin que celle-ci perdure et continue d'offrir des concerts de haute qualité au public de l'Été Musical de Barfleur.

Jean Michel Pérignon Président

Le Village des Antiquaires (Association Barfleur Art et Patrimoine)

La 45^{ème} édition du Village des Antiquaires de Barfleur, de nouveau organisée par notre association, a eu lieu sur le port, comme tous les ans.

L'affichage routier massif a été mis en place bien en amont et de façon professionnelle, ce qui a fortement soulagé notre petite équipe.

L'édition 2024 a été, une nouvelle fois, un franc succès : à notre grande satisfaction environ 14 000 entrées ont été décomptées !

Le temps a été assez clément, pas trop chaud ni trop mauvais, pas de vent surtout, ouf ! Juste une matinée de grandes pluies le samedi, qui a obligé les exposants à fermer leurs stands.

Les 45 exposants venus de toute la France (le bouche à oreille fonctionne très bien !) avec de la belle marchandise, affichaient le sourire, preuve s'il en est qu'ils avaient bien travaillé.

Ils nous ont tous assuré de leur venue l'année prochaine (du jeudi 21 au dimanche 24 août 2025).



L'équipe des bénévoles du Bar du Village, habillée avec de beaux tabliers personnalisés (à vendre !), a servi des centaines d'huîtres, de cafés et de verres de vin/bière/champagne/soda, des dizaines de planches de charcuterie/fromage et de parts de tarte aux pommes, pour le bon plaisir des exposants et des visiteurs.



Nous avons, pour la première fois, noué un partenariat avec la brasserie locale "Pinte de Saire" afin de pouvoir servir une bière artisanale de qualité du territoire.

L'expérience a été positive puisque cette bière blonde a été très appréciée et que le partenariat a bien fonctionné. Merci à eux !

Nous vous donnons rendez-vous du 21 au 24 août 2025 pour la 46^{ème} édition. Vive le Village des Antiquaires de Barfleur !

Anne-Lous Plantinga Présidente
Jean-Pierre Lepetit Trésorier

L'association MusiKenSaire

La onzième édition du festival MKS a une nouvelle fois conquis le public et les artistes à la fin de l'été 2024.

Trois jours de fête et de musique dans une ambiance familiale et chaleureuse. Une manifestation gratuite pour permettre au plus grand nombre de vivre l'expérience d'un festival et venir découvrir des artistes talentueux dans différents genres musicaux.

Pas moins de 18 projets artistiques se sont produits sur la scène du Cracko et sous le chapiteau aux couleurs de la Normandie.

Une expérience inoubliable pour tous les musiciens que de jouer face à la mer et au port de Barfleur.

Le niveau des artistes était encore excellent et l'accueil du public toujours aussi enthousiaste.

Merci au Musée Atelier de Barfleur et aux bénévoles de la bibliothèque municipale qui ont animé des ateliers à destination des enfants le samedi après midi.

Bravo aux festivaliers venus à vélo, ils sont de plus en plus nombreux.

Rendez-vous les 29-30-31 août 2025 !



Escale au Mora



Le dimanche 13 octobre après-midi MusiKensaire a fait escale au Mora pour un concert jazz pop.

Salle comble pour le spectacle « Débuts » joué par trois formidables musiciens liés au Cotentin.

Eric Buhot Président



Pour rejoindre l'équipe de bénévoles ou toute information : contact@musikensaire.fr

Art'Mâteur



2024, encore une belle année : Art'Mâteur a accueilli de nombreuses expositions puisque près de 60 artistes et créateurs ont déposé leurs travaux dans notre belle petite galerie. Près de 5 000 visiteurs ont été reçus sur notre période d'ouverture.

Et que seraient les visiteurs si les ventes n'étaient pas en correspondance ? Vu la qualité du travail présenté, les artistes ont eu la satisfaction de constater que les œuvres exposées intéressaient de nombreux acquéreurs car les ventes pouvaient atteindre des sommes importantes. Certaines œuvres ont même voyagé au-delà de nos frontières !

Nous espérons que 2025 suivra la même trajectoire : nous démarrons dès le mois de mars avec les portes ouvertes qui auront lieu le week-end du 22 et 23 mars.

Une boutique collective s'installera pour le mois d'avril. Les expositions hebdomadaires reprendront à partir du début mai et jusqu'à la fin septembre. Il nous reste encore quelques places disponibles en mai, juin et septembre pour les exposants.

En octobre, nous envisageons un vide-ateliers puis début novembre nous prévoyons d'accueillir les travaux d'enfants ayant la fibre artistique.

Pour terminer l'année 2025, la traditionnelle boutique de Noël sera ouverte de la mi-novembre et jusqu'au début janvier 2026.

Un grand merci à tous les bénévoles pour leur travail et à tous les visiteurs pour leur soutien et leurs encouragements.

Pour suivre les événements de l'association Art'Mâteur nous vous invitons à consulter notre page Facebook.

Contact pour plus de renseignements ou pour rejoindre l'association : 06 79 35 24 42 ou par mail associationarmateur50@gmail.com

Christian Picot Président

Le Musée Atelier de Barfleur (MAB)

2025, déjà ! Le temps passe vite en bonne compagnie et vous avez été nombreux à participer, nous accompagner ou venir nous rencontrer : un grand merci à tous pour commencer !

Le musée entre dans sa deuxième année après une première saison riche et dynamique. L'ouverture en avril dernier a marqué un moment clé pour l'association et, à l'issue de cette première saison, nous sommes ravis de vous annoncer que le bilan est plus que positif.

Le musée a non seulement franchi le seuil des 1 000 entrées mais semble également avoir convaincu petits et grands !

Dès son ouverture, il a su attirer un large public : des riverains, des touristes mais aussi des associations et des scolaires venus découvrir les expositions et participer aux activités éducatives proposées.

Cette diversité de visiteurs nous aura permis de nous faire connaître et d'établir de nouveaux partenariats : pari réussi !

Le musée doit en grande partie son succès à l'engagement sans faille d'une dizaine de bénévoles, qui ont assuré la billetterie et l'accueil du public tout au long de la saison.

Leur travail et leur présence, essentiels pour garantir le bon fonctionnement du musée,

auront créé une atmosphère chaleureuse et conviviale, un lieu de partage et de transmission à l'image des valeurs de l'association.

Forts de ce succès, de nos 80 adhérents ainsi que d'une dizaine de partenaires culturels, nous nous engageons donc sereinement dans cette seconde année d'ouverture en tirant les leçons de cette première expérience.

Vous souhaitez participer ? N'hésitez pas à nous faire part de vos envies à mab.evenement@gmail.com. Bénévolat, évènements, ateliers, visites guidées, nous sommes ouverts à toute proposition !

Cette première saison a été une belle réussite et le Musée Atelier de Barfleur est plus que jamais déterminé à poursuivre son développement pour devenir un lieu incontournable.

Aliénor Lukowski Présidente



La Société Nationale de Sauvetage en Mer (SNSM)



Patrick Léger

En décembre 2023 Patrick Léger a posé son sac de sauveteur à l'âge « limite » pour les interventions en mer.

Il totalise 25 années de bénévolat. La base de données numériques de la SNSM fait état de 215 sorties depuis 2011 (record de la station) et 55 sauvetages.

A n'en pas douter il a été tout aussi assidu les onze années précédentes comme en témoignent ses nombreuses récompenses : plaquette de la reconnaissance pour service rendu, félicitations puis médaille de bronze pour faits de sauvetage.

Pour couronner sa carrière à la mer, la médaille d'argent des sauveteurs en mer lui a été remise en 2024.

Bilan d'activité de l'année 2024

En Mer :

Au mouillage et mobilisable à toute heure, l'Amiral de Tourville a effectué 14 missions de sauvetage avec 31 personnes assistées ou sauvées, dont cinq d'une mort certaine.

L'activité côtière porte sur quatre interventions dont deux levées de doute (bateau puis voile de kitesurf en dérive), une assistance de dériveur et une longue recherche nocturne d'un véliplanchiste par tempête de NW (retrouvé vivant sur sa planche le lendemain matin puis hélitreuillé).

Le canot a été très sollicité pour des missions mouvementées, longues et souvent nocturnes au large (8 interventions au-delà des 20 nautiques) : sept assistances remorquage ou dégagement d'hélice sur des voiliers et une vedette à moteur ; un sauvetage médicalisé au milieu de la Manche de quatre migrants (trois en urgence absolue dont un bébé) après huit jours de dérive sur une petite embarcation de rivière.

N'hésitez pas à consulter notre page Facebook « SNSM Barfleur » mise à jour à chaque intervention ou événement.

A terre :

Pour votre sécurité, vous avez pu rencontrer nos médecin, infirmier(ère) et secouristes : ils ont assuré la sécurité (postes de secours : DPS) pendant le concert de « Soldat Louis » le 15 juin, lors du feu d'artifice le 11 août, mais aussi de l'évènement musical annuel organisé par « MusiKenSaire » (MKS) du 30 août au 1er septembre 2024.

Notre fête du sauvetage le 27 juillet fut une réussite. La météo était clémente et le public nombreux, notamment grâce à l'équipage de l'hélicoptère de la Marine Nationale qui a procédé à un exercice d'hélitreuillage sur le canot, tout près de la côte.

A ce titre, les bénévoles de la station remercient l'ensemble des commerçants et restaurateurs ayant participé à cette belle manifestation, les amis qui leur ont donné la main et notamment, fidèles au poste, les sauveteurs de la station de Fermanville.

Notre prochaine fête du sauvetage aura lieu le samedi 2 août 2025.



© Photo Jérôme Houyvet

A la station :

La fréquentation a été soutenue grâce à une forte équipe de bénévoles qui assure les visites d'avril à septembre, presque 7 jours sur 7.

Après la saison, le chantier de modernisation du bâtiment a débuté, nos activités de sauvetage ont été reportées sur le centre de débarque durant les travaux, la commune nous ayant aimablement mis à disposition de spacieux locaux pour nos activités opérationnelles ainsi que pour le stockage de nos matériels et archives.

Les travaux avancent bien et nous pouvons espérer réinvestir les lieux fin avril : à commencer par le rafraîchissement des peintures intérieures, la mise en place d'une nouvelle vitrine d'exposition (pour partie subventionnée par le fond de développement de la vie associative - FDVA) et surtout l'aménagement de nos locaux de fonction (armoires séchantes, vestiaires individuels, mobilier).

En fin d'année, en remplacement de notre semi rigide de cinq mètres, la station devrait être dotée du moyen amphibie de sept mètres, très attendu par les sauveteurs, pour les opérations côtières et le transfert d'un équipage complet jusqu'au canot au mouillage.

Ces investissements sont très coûteux pour la station c'est pourquoi nous sollicitons régulièrement votre aide financière pour le bon fonctionnement de nos activités de sauvetage. Nous remercions à ce titre tous nos donateurs de plus en plus nombreux et généreux.

Si les restrictions budgétaires de l'État et des collectivités territoriales le permettent toujours, le nouveau canot tout temps devrait arriver en 2027 ; espérons que notre Amiral de Tourville, très affaibli, ne nous lâche pas avant, malgré les bons soins de notre mécano.

L'année qui vient sera riche en événements, nous fêtons en effet les 160 ans de la station de Barfleur et la municipalité devrait inaugurer l'abri rénové et fonctionnalisé, édifié il y a 70 ans pour abriter le Crestey et Sauvé.

Le samedi 20 septembre a été retenu pour cette cérémonie, lors des journées européennes du Patrimoine. Occasion rêvée pour la mettre en valeur tant sur le plan humain que patrimonial.



Effectifs (échantillon ci-contre) :

35 bénévoles :

- ▶ 26 sauveteurs embarqués, moyenne d'âge 41 ans ;
- ▶ 9 autres bénévoles : administratifs, postes de secours, DPS visites de la station.

Philippe Lukowski - Président

Station SNSM de BARFLEUR

Rond Point Guillaume Le Conquérant

Adresse postale :

5, rue du Castel 50760 MONTFARVILLE

02 33 43 50 85 / 06 66 08 64 64

president.barfleur@sns.org

Urgences en mer : 196



Le Centre Nautique Est Cotentin (CNEC)



L'année 2024 s'est bien déroulée pour le Centre Nautique Est Cotentin (CNEC) puisqu'elle lui a permis d'accueillir un grand nombre de personnes de tous âges, qui ont participé à différents types d'activités dans ses quatre bases de Barfleur, Réville, Saint-Vaast-la-Hougue et Quinéville.

Les activités club ont démarré dès le début mars pour ravir petits et grands grâce à des conditions météorologiques favorables.

La régata de Barfleur s'est très bien passée, elle a rassemblé les passionnés du Cotentin dans une ambiance conviviale.

Comme chaque année, nous avons eu le plaisir de recevoir à nouveau de nombreux collèges et écoles de Barfleur, Saint-Pierre-Église et Le Theil pour des cycles de voile.

En parallèle, le CNEC forme aussi des moniteurs, principalement des jeunes du Val de Saire, sur les différentes activités nautiques proposées.

Les administrateurs et les professionnels du CNEC remercient la commune de Barfleur pour son aide et son soutien dans la bonne tenue de leurs activités et la réalisation de leurs projets.

L'intégralité des renseignements sur les activités proposées est disponible sur le site internet du CNEC : www.centre-nautique-est-cotentin.fr.

Vous pouvez aussi joindre le CNEC par téléphone au 06 75 74 45 10

Betty Le Guillou Présidente



Le Club Sportif de Barfleur (CSB)

Le Club Sportif de Barfleur vit de belles choses tant sur le plan sportif qu'au titre de l'organisation des manifestations.

Sur le plan sportif nous sommes 20 licenciés bien décidés à tenir notre place en D3 : objectif fixé pour la saison 2023/2024 et gagné à l'issue de celle-ci.

Pour la première moitié de la saison 2024-2025, nous tenons une place de cinquième qui nous va bien.

Le club a toujours pour projet, si la saison se passe bien, de mettre en place une équipe de jeunes.

Du côté des manifestations nous irons cette année à Séguret (Vaucluse) pour représenter Barfleur au tournoi vétérans des Plus Beaux Villages de France, et cela on y tient !



A la suite de la bonne affluence et du succès remporté par notre concert « BARFEST » 2024 avec la venue du groupe Soldat Louis, une deuxième édition « BARFEST » 2025 accueillera le samedi 14 juin au Cracko « Zouk Machine » et « La folie des années 80 » avec la participation renouvelée du groupe local Fils & Ship ».

Nous tenons à remercier Christiane Tincelin et toute son équipe municipale pour la confiance et le travail accompli ensemble.

Didier Loir Président 06 30 23 71 93



Association des Usagers du Port de Barfleur (AUPB)

Les quatre concours de pêche programmés en 2024 ont tous été organisés. Un bon taux de participation enregistré puisqu'un des concours a presque rassemblé 20 plaisanciers.



Le vide greniers qui s'est déroulé le 21 juillet dernier, demeure l'activité principale de l'AUPB et sa seule source de revenus.

Avec 80 exposants, du beau temps et un public venu nombreux, cette édition a été une véritable réussite !

En 2025, le vide greniers se déroulera le dimanche 20 juillet, sur le terrain de football.

L'Assemblée Générale aura lieu le 12 avril à 17 h dans la salle du Mora. Les personnes souhaitant rejoindre le groupe du comité directeur sont invitées à se faire connaître en amont de l'AG.

Quatre concours de pêche sont prévus en 2025 comme de coutume.

Les dates et horaires des départs seront annoncés lors de l'AG du 12 avril prochain.

Thierry Aune Président



L'association Barfleur Voile et Tradition (BVT)

Une « boutique » Barfleur Voile et Tradition pour emporter au loin un peu de l'image de Barfleur !

Le Jour d'Espoir, vaquelotte vénérable de 67 ans, coule des jours heureux ou parfois périlleux quand, suivant la météo, la houle entrant dans le port secoue les bateaux au moment de l'échouage. Elle nécessite alors l'attention de l'association Barfleur Voile et Tradition (BVT) qui la gère.

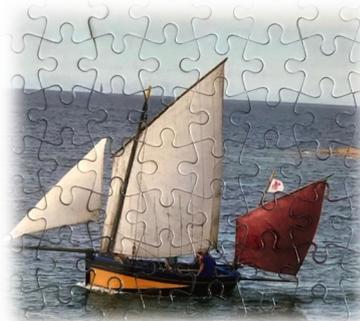
Ainsi, des membres sont passés cet automne sonder la coque avec la lame d'un couteau, selon la tradition des charpentiers de marine... Et en cas de mauvaise surprise, le Jour d'Espoir doit être sorti de l'eau et c'est alors une période de travaux et de dépenses qui s'annonce...

Le coût moyen de ces dépenses s'élève à 2 000 euros par an. Les cotisations (environ 900 euros) des adhérents de l'association ne suffisent pas à y faire face.

Heureusement, Barfleur Voile et Tradition ne manque pas d'imagination pour pallier ces dépenses : le développement de sa "boutique" permet de faire face à ses besoins financiers mais aussi et peut être surtout de faire plaisir à ses adhérents et expatriés qui peuvent ainsi acquérir des objets qui leur rappellent Barfleur :

- La fabrication de girouettes, joli succès puisque 70 exemplaires ont été vendus et se sont dispersés dans plusieurs pays. En France bien sûr, mais aussi en Suisse, en Belgique et en Allemagne.
- Les aquarelles d'une artiste, Jacqueline Le Guell, attachée à Barfleur sur le plan familial, saisit par son pinceau des scènes animées où sont présentes les vieilles coques. BVT a ainsi la chance de bénéficier et de proposer des originaux de ses œuvres, mais aussi des reproductions de qualité à un tarif très abordable.
- Des puzzles, proposés dans un pochon en toile de lin, permettent aux enfants de reconstituer le Jour d'Espoir entrant dans le port. Un certain nombre de ces « pochons » ont été exportés, certains jusqu'au Népal !

Ces objets sont vendus, à un coût abordable car c'est aussi l'objectif de BVT, à la boutique du MAB et du local SNSM ou par téléphone au 06 12 11 40 84 (Pascal Le Doledec).



Le livre « Paul BLANVILLAIN, un peintre du Val de Saire », publié récemment par « Barfleur Voile Tradition », en concertation avec l'association « Au Fil du Temps en Val de Saire », devrait aboutir en 2025 à une exposition du peintre barfleurais, classé parmi les postimpressionnistes.

Les organisateurs espèrent qu'à cette occasion les œuvres prêtées par des amateurs permettront de jeter un regard neuf sur ce peintre sous-estimé.

Toutes ces actions donneront l'occasion au Jour d'Espoir de porter à nouveau en 2025 une image forte de la tradition maritime de Barfleur.

Pascal Le Doledec Président

Le semi-marathon des Vikings traverse Barfleur



Chaque année, le semi-marathon des Vikings investit le littoral du Val de Saire de Gatteville-le-Phare à Saint-Vaast-la-Hougue en passant par le port de Barfleur.

Le 28 juin 2025, le semi-marathon s'élancera à nouveau du phare de Gatteville et traversera Barfleur, un passage particulièrement apprécié des coureurs.

Le tracé longe le port et ce sont chaque année plus de 1 000 coureurs qui foulent les quais de cette très belle commune classée parmi les Plus Beaux Villages de France.

Chaque année les retours des participants sont très éloquents sur le plaisir de longer le port. Souhaitons qu'en 2025, de nombreux coureurs de tous horizons viendront, le 28 juin, arpenter le Val de Saire.

Charly Vassal et André Saillard

Coorganisateur du semi-marathon – AS Tourlaville Athlétisme

La salle polyvalente en mouvement



Le tennis de table mène avec succès ses séances ouvertes à tous âges et tous niveaux : le lundi de 17h à 19h - le mercredi de 15h à 17h et le vendredi de 17h à 19h

Contact : Anne Maurissen 07 84 48 38 61

Mireille Jean 06 13 90 84 22 charlyeddy@hotmail.fr

Le yoga

Depuis fin 2023 Amandine Mache, kinésithérapeute, anime des séances de yoga hebdomadaires :

le mardi de 12h30 à 13h30

le jeudi de 14h30 à 15h30

le vendredi de 9h à 10h

Contact : Amandine Mache 06 33 76 33 07



L'association **Gym de Valcanville** propose un cours de gym douce le jeudi de 10h30 à 11h30

Contact : Claire Godrenil, présidente 02 33 23 12 29 - 06 23 47 64 36

Le Panier du Val de Saire, relais de la Banque Alimentaire

Le rôle et l'action du Panier du Val de Saire consistent à recevoir les demandes de personnes en difficulté économique et à leur délivrer chaque mois, après étude de leur dossier, un colis alimentaire livré par la Banque Alimentaire de la Manche. Celle-ci assure l'approvisionnement en recueillant les produits des grandes surfaces, en achetant des produits avec le soutien de fonds européens, et en récupérant des dons.

La collecte nationale de la banque alimentaire, à laquelle le Panier du Val de Saire participe assidûment, a permis, en novembre 2024, de recueillir à l'entrée des magasins de Barfleur, Quettehou, Saint-Vaast-la-Hougue et Saint-Pierre-Église, près de quatre tonnes de denrées alimentaires. Celles-ci seront redistribuées au long de l'hiver aux personnes qui en ont besoin. La générosité de nos Sairois ne s'est pas démentie, malgré le contexte d'inflation et d'inquiétude pour l'avenir auquel nous sommes confrontés. Qu'ils en soient remerciés, ainsi que les bénévoles qui se sont relayés sur les points de collecte pendant ces deux journées.



Le Panier du Val de Saire complète les colis mensuels de la Banque Alimentaire avec des dons de producteurs et expéditeurs de légumes locaux. Les subventions des mairies, les dons de particuliers (reçu fiscal possible) et le don du loto du Rotary permettent l'achat d'aliments protéinés et la constitution d'un colis de fin d'année avec quelques produits festifs.

Nul n'est à l'abri de difficultés à même de le contraindre à solliciter l'aide d'un colis alimentaire.

Depuis sa création, il y a près de 24 ans, le Panier du Val de Saire bénéficie de la compréhension et du soutien des municipalités.

Si vous connaissez une personne ou une famille en difficulté, n'hésitez pas à l'inviter à contacter le Panier du Val de Saire. Elle sera accueillie dans la plus stricte confidentialité et pourra être aidée pour un mois, un trimestre, plus longtemps si cela se justifie.

Si vous souhaitez investir un peu de temps au bénéfice de tous, venez nous rencontrer pour échanger sur les tâches de nos bénévoles et peut-être, rejoindre l'équipe du Panier, au bénéfice de tous.

Le Panier du Val de Saire : panierduvaldesaire@gmail.com

Sabine Parent Présidente : 06 84 23 08 64

Jocelyne Rocques Secrétaire : 06 81 63 30 99



La communauté d'agglomération du Cotentin



Créé il y a seulement huit ans, le Cotentin est un partenaire de premier ordre pour nos communes. Outre les compétences qui lui reviennent (urbanisme, transports, gestion des déchets, équipements, enseignement supérieur, économie, logement, eau et assainissement, tourisme...), il coordonne l'ensemble de l'action de notre territoire et des 129 communes qui le composent.

Grâce à une très saine gestion et à un dynamisme spectaculaire, le Cotentin, placé sous la présidence de David Margueritte, également vice-président de la région Normandie, apporte tout particulièrement aux communes :

- ▶ des conseils en ingénierie de projet,
- ▶ des financements sous forme de fonds de concours.

Les montants de ces derniers ne cessent de croître en raison du très fort développement économique du Cotentin et contribuent de manière majeure à nos investissements.

Les particuliers peuvent trouver des appuis via des dispositifs tels que le programme « Je Rénov'en Cotentin » et les acteurs du monde économique ne sont pas en reste grâce à des formules d'aide à repérer sur le site www.lecotentin.fr.

Et n'oublions pas que l'agglomération du Cotentin est le gestionnaire du Cinéma Le Richelieu qui offre un lieu majeur de notre vie culturelle locale !

La maison du Cotentin

A l'échelon du Val de Saire, la maison du Cotentin apporte sous le label « France Services » de nombreuses facilités à la population. Ses agents peuvent :

- vous accompagner gratuitement dans les principales démarches administratives quotidiennes,
- répondre à vos questions et vous aider dans les démarches en ligne.



La maison du Cotentin de Quettehou

Ces démarches concernent douze partenaires nationaux : Allocations familiales, ANTS, Assurance retraite, Assurance Maladie, Chèque énergie, Finances publiques, France Travail, France Rénov', La Poste, Urssaf, MSA et Point-justice. Vous avez une réponse adaptée à votre situation de vie en un lieu unique.

La maison du Cotentin coordonne également des actions au profit de l'enfance, de l'adolescence et des familles. Pour toute information : 02 33 23 12 80 ou 15, rue du stade à Quettehou.

Un réseau de centre de santé communautaire

La création et la gestion d'un réseau de centres de santé communautaire a été acté en avril 2024.

Son objectif est :

- de compléter l'offre de soins proposée par les pôles et maisons de santé libéraux ambulatoires,
- d'attirer de nouveaux profils de médecins salariés dans le Cotentin,
- d'affirmer la plus-value communautaire en matière de santé de proximité.

Afin de répondre aux attentes de la population et aux besoins en offre de santé, les pôles de proximité de Saint-Pierre-Eglise, Coeur du Cotentin et Côte des Isles ont été privilégiés pour accueillir des sites territoriaux.



Un medicobus viendra compléter ce dispositif en permettant d'augmenter le maillage du territoire en offre de santé.

Ce cabinet médical itinérant aura vocation à répondre aux urgences et pourra évoluer en fonction des besoins réels des territoires, du recrutement des médecins et du nombre de consultations.

La SPL des Ports de la Manche : le port de Barfleur



Au cours de l'année 2024, la SPL des Ports de la Manche s'est mobilisée pour :

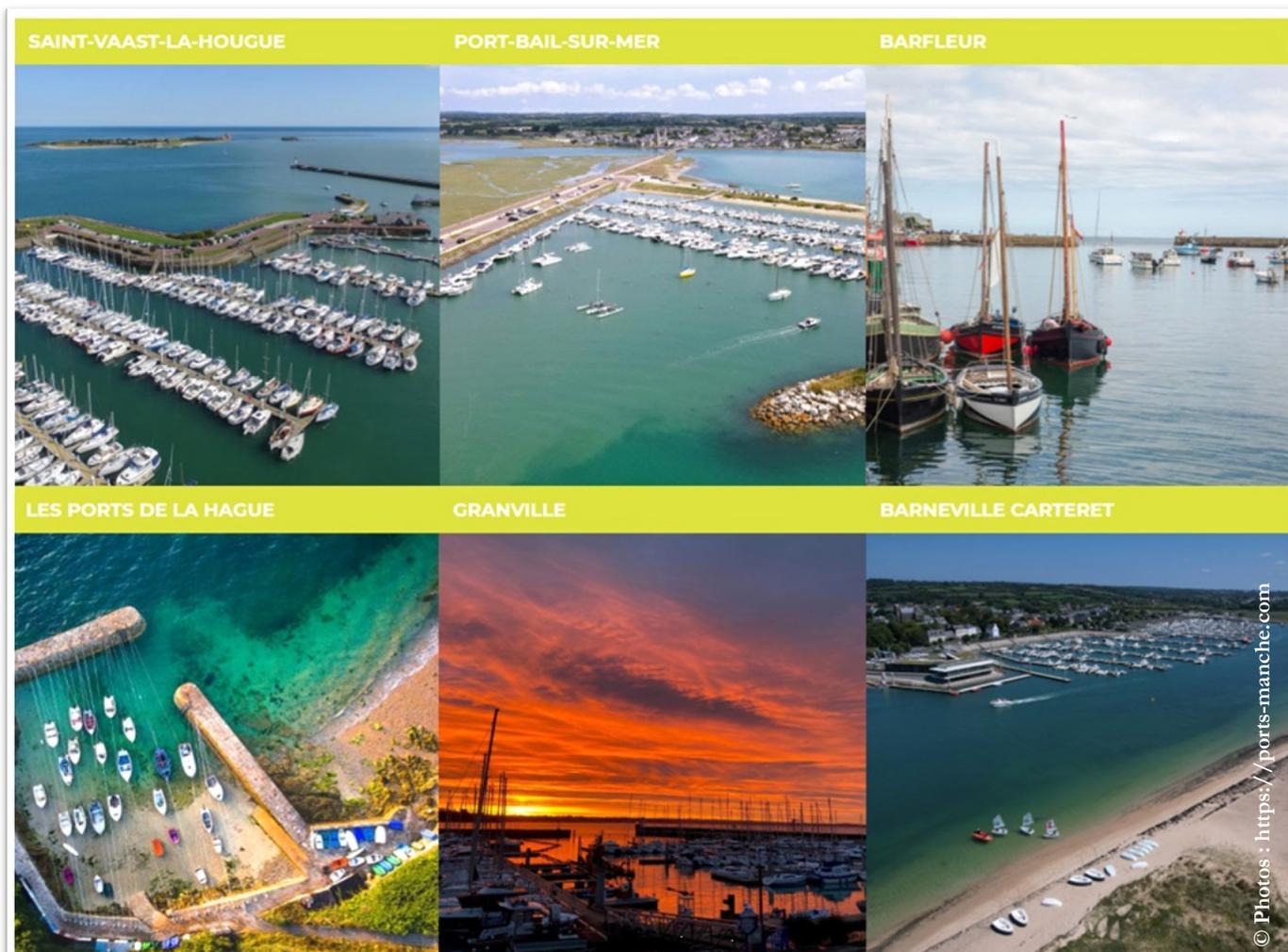
- ▶ effectuer des travaux d'alimentation en eau et électricité sur le quai Henri Chardon pour un coût de 10 000€ HT,
- ▶ changer la cuve à gasoil pour une valeur de 205 000€ HT.

L'ancienne cuve, exigüe et défectueuse, a été remplacée par un gabarit de 50 m³ installé en vue de satisfaire les impératifs des professionnels de la pêche dont l'approvisionnement était auparavant contraint.

En 2025, le résultat, chroniquement déficitaire du port de Barfleur, devrait, du fait de ce dernier investissement, approcher l'équilibre.

2025 pourrait s'avérer également l'année de l'installation du pont bascule très attendu des pêcheurs. Son installation est néanmoins soumise à l'obtention de subventions ainsi qu'à la définition de son emplacement dans le projet d'aménagement de l'esplanade terrestre du port.

Le département de la Manche, et la SPL des Ports qui est son concessionnaire, sont très étroitement associés aux réflexions en cours sur l'aménagement du quai.

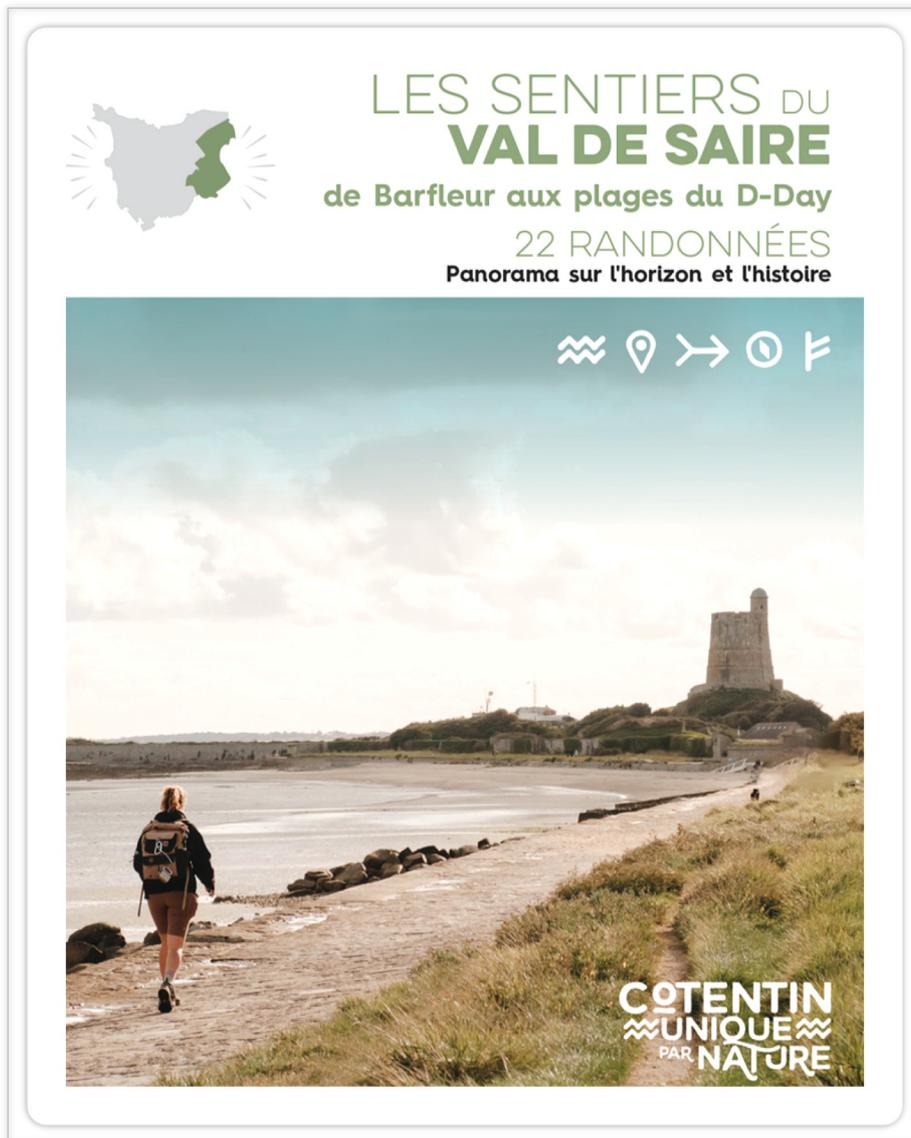


L'Office de Tourisme du Cotentin : une très bonne saison 2024 !

Le Cotentin continue de séduire !

Dès le mois de mai, les premiers indicateurs annonçaient déjà une belle saison avec des week-ends de ponts très fréquentés et une affluence liée aux événements du 80^{ème} anniversaire du D-Day.

Le Cotentin a bien tiré son épingle du jeu et affiche un meilleur bilan que certains territoires.



Les clientèles demeurent identiques à celles de 2023 : 74% de Français pour 26% d'Internationaux (Royaume-Uni, Allemagne, Belgique, Pays-Bas).

On note toutefois, à date, une légère baisse de fréquentation par rapport à 2023, qui reste notre année record.

Le Cotentin retrouve un taux de fréquentation identique à celui de 2022 qui fut un très bon cru.

La saison a débuté plus tardivement cette année : 21 juillet au lieu du 14 juillet, du fait notamment des élections imprévues et de l'absence de pont au 14 juillet.

D'une manière générale, les taux de départ en France restent stables sur l'ensemble de l'été par rapport à 2023 :

65% des Français sont partis en vacances ou en week-end sur les mois de juillet et août, en retrait de deux points par rapport à l'année précédente.

La part des Français restés sur le territoire national demeure stable par rapport à 2023 (88% contre 89%).

En termes de fréquentation, le bureau d'information touristique de Barfleur a connu une baisse de fréquentation en juillet-août de 23% par rapport à 2023, soit un taux identique à la baisse globale des autres BIT du territoire. L'équipe a néanmoins répondu à 5 593 demandes touristiques.

Nouveauté 2025, le topoguide du Val de Saire, de Barfleur aux plages du D-Day, sera en vente début 2025 dans nos boutiques : 22 parcours de randonnées pédestres pour découvrir les trésors cachés du Cotentin.

Mathilde Brossier
Directrice de l'Office de Tourisme du Cotentin

COTENTIN
UNIQUE
PAR NATURE

Les parcs éoliens en mer sur la façade de la Manche

Les projets éoliens se développent sur le temps long.

Parc AO4

Initialement dénommé AO4, puis Centre Manche 1, le projet situé à 32km de nos côtes et dont le marché a été remporté par EDF-Re se dénomme désormais « Éoliennes en Mer Manche Normandie (EMMN) ». Les responsables du projet attendent de l'État leur autorisation d'exercer pour le courant de l'année 2025. La mise en service du parc ne sera effective qu'en 2030-2031.

Dans le cadre des mesures territoriales prévues au cahier des charges de l'appel d'offres, EMMN a lancé un appel à projets ouvert aux associations, collectivités, établissements d'enseignement... Pour en prendre connaissance, rendez-vous sur : <https://parc-eolien-en-mer-manche-normandie.fr>. La date limite de dépôt des dossiers est fixée au 30 avril.

Parc AO8

Les candidats au parc Centre Manche 2 doivent déposer leurs dossiers de candidature au printemps prochain. Les études ayant été déjà menées pour le parc EMMN, la procédure sera plus rapide et les deux parcs voient leur calendrier converger sur le début de la prochaine décennie.

Parc AO10

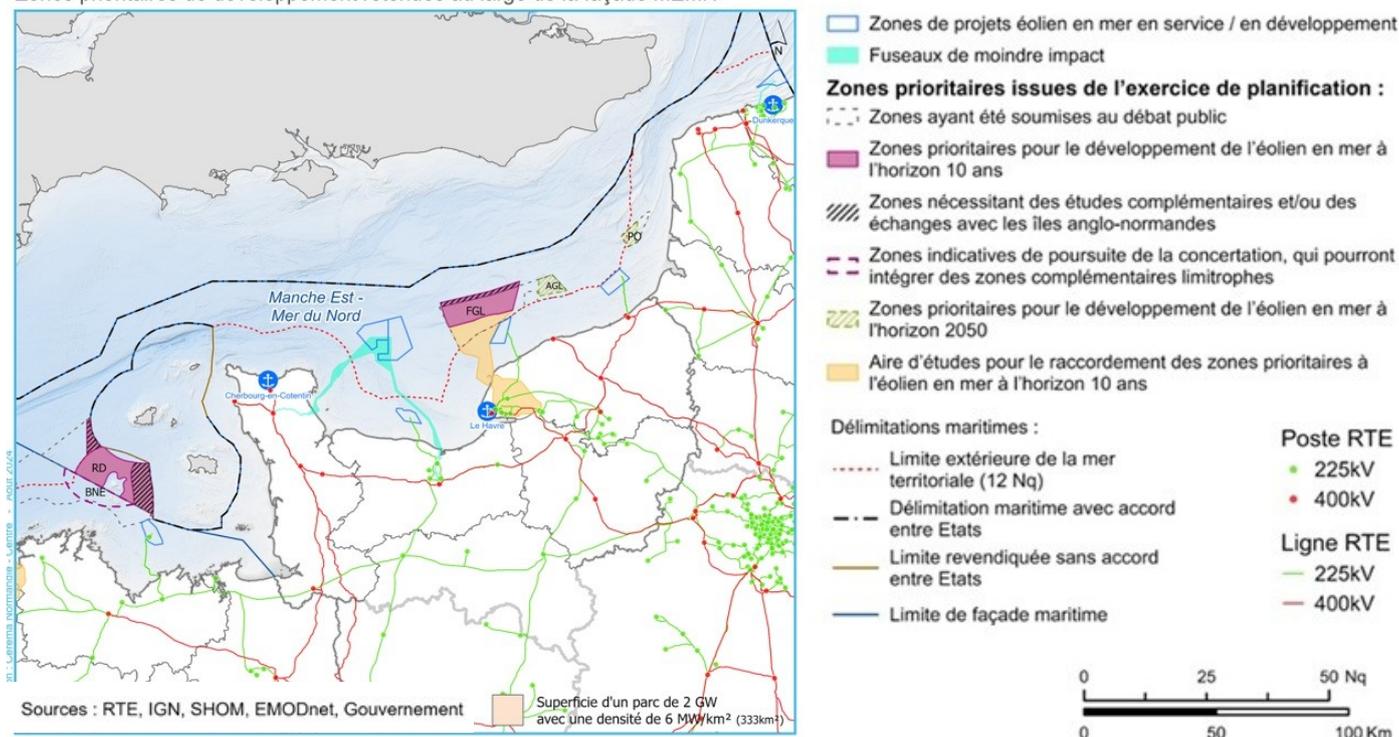
L'association EOLARGE.^{vds} a participé à plusieurs occasions au grand débat public « La mer en débat » mené par la Commission Nationale du Débat Public - CNDP en 2023-2024 en vue de planifier l'éolien en mer sur l'ensemble des façades maritimes métropolitaines.

Pour ce qui concerne la façade Manche Est Mer du Nord (MEMN), l'État, au regard du débat public et du rapport de la CNDP a identifié quatre zones d'implantation : deux à horizon 10 ans, soit Roches Douvres et Fécamp Grand Large ; et deux à horizon 2020 : Albâtre Grand Large et Picardie Opale.

Cet ensemble figure sous l'appellation AO10.

Christiane Tincelin Présidente

Zones prioritaires de développement retenues au large de la façade MEMN



Si vous vous sentez concernés par la mission d'Eolarge et/ou si vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas à prendre contact : daniellesurdive51@gmail.com

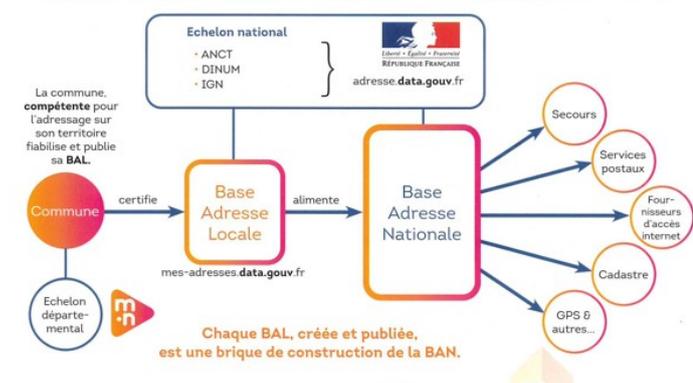
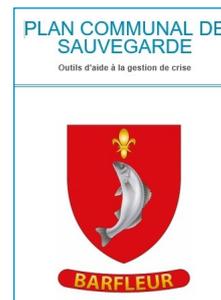
Informations diverses

Le Plan Communal de Sauvegarde - PCS est un plan qui contribue, à l'échelle communale, à la prévention des risques et à la gestion des crises qui leur sont associées. Les causes potentielles de telles crises sont multiples : événement climatique extrême, accident industriel, pandémie, tremblement de terre, submersion marine, incendie majeur, etc.

Face à de tels événements, le rôle de la commune n'est pas de se substituer aux services de secours (pompiers, SAMU...) mais de faciliter leurs actions et de prendre toutes les dispositions pour assurer la sauvegarde des personnes et des biens : alerte, évacuation, assistance, hébergement.

Quoique non obligatoire vu la taille de notre commune, la municipalité a jugé nécessaire de se doter de son propre PCS. L'enjeu est de taille pour notre petit village aux moyens limités et qui connaît un afflux important de population durant la période estivale.

Vincent Bontoux, conseiller municipal délégué, a bien voulu prendre en charge l'organisation de cette lourde mission et la rédaction du dossier correspondant. Il en est vivement remercié.



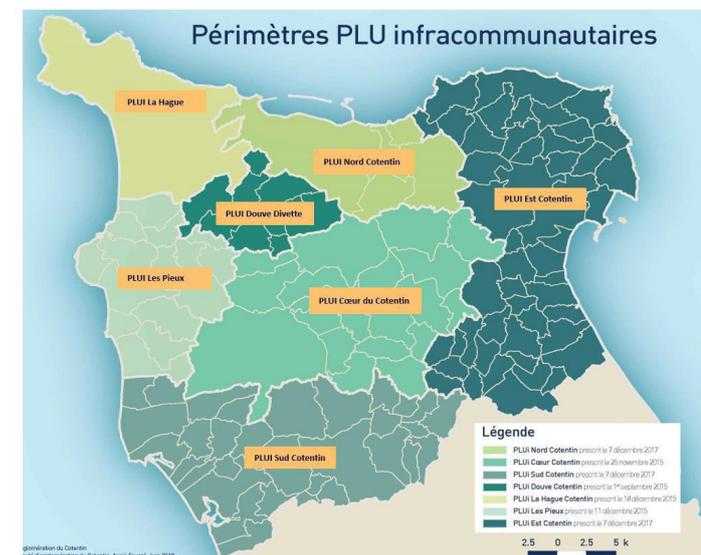
Le plan d'adressage, institué par la loi 3DS (Différenciation, Décentralisation, Déconcentration et Simplification) de février 2022, oblige les conseils municipaux à attribuer un nom à toutes les voies et lieux-dits de la commune ainsi qu'un numéro par habitation. Cette mesure permet de faciliter le travail des livreurs, des facteurs ou encore des secours.

Recommandation majeure : éviter les noms de rue déjà utilisés par une commune partageant le même code postal (donc éviter les noms du type « gare, poste, écoles... et les noms des communes voisines).

Ainsi, certaines habitations vont changer de numéro de rue, de nom de rue, ou de numéro et de nom de rue. Les propriétaires des habitations concernées par ces changements recevront un courrier accompagné d'un certificat d'adressage dans les prochaines semaines.

Une base adresse locale pour Barfleur a été créée. Elle est actuellement renseignée à 95%.

Félicitations à Karine Legrand et à Christine Hamel-Dordonnat pour leur investissement dans cette mission de grande ampleur.



Le PLUI Est Cotentin

Plan Local d'Urbanisme Infracommunautaire

Le Cotentin qui détient la compétence « urbanisme » a en charge la coordination du futur PLU qui devrait entrer en vigueur d'ici fin 2026. Pour ce faire, les 129 communes du territoire ont été regroupées en 7 sous-ensembles. Barfleur fait partie du PLUI Est.

Sont notamment à prendre en compte dans ce nouveau règlement, la définition des zonages, les nouvelles réglementations impliquant la densification de l'habitat, la création de nouveaux logements, les zones de protection...

État-civil



Naissances

Louis FLEURY le 03/01/2024

Thyago DUTHIL le 29/01/2024

Kélio LEGAIGNEUR le 07/02/2024

Léo HEURTEVENT le 22/06/2024

Sidonie MORDKA le 06/08/2024

Axelle GILLES le 30/09/2024

Décès

Charles-Antoine PONSART le 14/04/2024

Albert CREVON le 08/09/2024

Jean-Pierre HERMAN le 21/12/2024



Décès EHPAD

Jeanne DOUCET épouse VALLOGNES le 20/01/2024

Paulette PARIS épouse LÉONARD le 12/02/2024

Thérèse BELLOT le 21/02/2024

Madeleine GOUBERT épouse MASLINE le 05/03/2024

Simonne LEGREULEY épouse LELAIDIER le 18/03/2024

Jacques LETOUPIN le 23/03/2024

Simonne LETERRIER épouse DELAPLACE le 09/05/2024

Andrée MASSIEU épouse BLED le 15/05/2024

Yvette MABIRE épouse LEVAILLANT le 29/05/2024

Charlotte FOUQUET épouse FLEURY le 13/06/2024

Marie-Josèphe CHOISY épouse YVON le 30/07/2024

Jean GODEFROY le 21/08/2024

Edith LEVACHÉ épouse LEBRUN le 30/09/2024

Colette LEGUENNEC épouse BAUDET le 03/10/2024

Henri LEROUX le 08/10/2024

Jean LÉCRIVAIN le 10/10/2024

Félix QUENTIN le 15/10/2024

Julienne COSNEFROY épouse LADUNE le 16/10/2024

Louis LEROUVREUR le 29/10/2024

Jean-Claude COUSIN le 30/11/2024



Liste des associations barfleuraises

Associations/Activités

Responsables

Art'Mâteur

Christian PICOT

Association des Amis de l'église

Jean-Michel PÉRIGNON

Association des Anciens Combattants

Yves MONFEUILLART

Association des Usagers du Port de Barfleur
(AUPB)

Thierry AUNE

Association Les Vieux Gréments du Val de Saire

Marie LECOSTEY

Barfleur, Art et Patrimoine

Anne-Lous PLANTINGA

Barfleur, Voile & Tradition

Pascal LE DOLEDEC

B'Art'fleur

Cécile BERNERON

Centre Nautique Est Cotentin (CNEC)

Betty LE GUILLOU

Club de l'Amitié

Annie BUNEL

Club Sportif de Barfleur (football)

Didier LOIR

Comité des Fêtes

Dominique GAILLARD

Comité de Jumelage Barfleur Lyme - Regis

Sylvie DHIVER

Les Doigts de Fée (broderie)

Marie-Claire MAUVIGNER

Musée Atelier de Barfleur (MAB)

Aliénor LUKOWSKI

MusiKenSaire (Association MKS)

Éric BUHOT

Panier du Val de Saire

Sabine PARENT

Pour Barfleur Association

Paul BLANVILLAIN

SNSM Barfleur

Philippe LUKOWSKI

Tennis de Table

Anne MAURISSEN et Mireille JEAN

Rejoignez les associations qui interviennent à Barfleur !

Les coordonnées téléphoniques des responsables sont à votre disposition à l'accueil de la mairie.

Calendrier des événements 2025

	Dates	Évènements	Lieux
MARS	Dimanche 9 mars	Dancing	Le Mora
MAI	Jeudi 8 mai	Cérémonie de commémoration	Monument aux morts
	Samedi 24 mai et Dimanche 25 mai	La Ronde du Cotentin en Val de Saire	Salle polyvalente
JUIN	Samedi 14 juin	Raid de l'Archange	Village
	Samedi 14 juin	Concert Années 80	Le Cracko
	Samedi 28 juin	Semi-marathon des Vikings	Traversée de Barfleur
JUILLET	Lundi 14 juillet	Retraite flambeaux - bal populaire	RP G. Le Conquérant
	Dimanche 20 juillet	Vide greniers	Stade
	Mercredi 23 juillet	Quatuor à cordes	Eglise Saint Nicolas
	Jeudi 24 juillet	Claire Désert, piano	Eglise Saint Nicolas
	Mardi 29 juillet	Alexandra Bidi et Iris Scialom, harpe et violon	Eglise Saint Nicolas
	Mercredi 30 juillet	Trio Barroco	Eglise Saint Nicolas
AOÛT	Vendredi 1er août	Anne Queffelec, piano	Eglise Saint Nicolas
	Samedi 2 août	Fête du sauvetage SNSM	Quai Henri Chardon
	Dimanche 3 août	Vide-greniers	Stade
	Samedi 9 août Dimanche 10 août	Fête foraine (arrivée forains 4 au matin - départ 11 au soir)	Quai Henri Chardon
	Samedi 9 août	Régate "Les 4 heures de Barfleur"	Base nautique - CNEC
	Dimanche 10 août	Fanfare et majorettes	Port
	Dimanche 10 août	Feu d'artifice	Port et mer
	Mardi 12 août	Bal - Tatihou Tour	Le Mora
	Vendredi 15 août au Vendredi 22 août	Exposition BLANVILLAIN	Chapelle de la Bretonne
	Jeudi 21 août au Dimanche 24 août	Village des Antiquaires	Quai Henri Chardon
	Vendredi 29 août au Dimanche 31 août	Festival MusiKenSaire	Espace du Crako
NOVEMBRE	Dimanche 2 novembre	Dancing	Le Mora
	Mardi 11 novembre	Cérémonie de commémoration	Monument aux morts
DÉCEMBRE	Dimanche 7 décembre	Dancing	Le Mora

Calendrier fourni à titre indicatif - sous réserve de modifications

Votre conseil municipal 2020 - 2026



Christiane TINCELIN
Maire
Présidente de l'EHPAD du Val de Saire



Christine HAMEL-DORDONNAT
1ère adjointe au Maire



Nicolas GOSSELIN
2ème adjoint au Maire



Michel MAUGER
Maire Honoraire
Conseiller municipal



Vincent BONTOUX
Conseiller municipal délégué



Aline BURNEL
Conseillère municipale



Christian RUEL
Conseiller municipal



Véronique LEMONNIER
Conseillère municipale



Yves MONFEUILLART
Conseiller municipal



Cécile BERNERON
Conseillère municipale



Jean-Louis DHIVER
Conseiller municipal délégué



Dominique GODEFROY
Conseiller municipal



Marie-Joëlle ANDRÉ
Conseillère municipale



Joël LEBRUN
Conseiller municipal délégué



Sylvie DHIVER
Conseillère municipale



Composition réalisée par la municipalité
Impression ICL GRAPHIC 50700 Valognes
Ne pas jeter sur la voie publique

